

N°5

ORGELET INFO

Nos agriculteurs



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET 2022

LE MOT DE L'ADJOINT

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay

LE MOT DE LA 2^{ème} ADJOINTE



Chères Orgelétaines, chers Orgelétains,

L'équipe municipale a eu dès sa mise en place, le souhait de vous donner la parole le plus souvent possible. Nous avons traversé une crise sanitaire qui a réduit les moments de rencontres.

Aujourd'hui, les restrictions ont été levées et nous pouvons enfin communiquer et échanger avec vous, en découvrant vos sourires !

Dès que cela a été possible, nous avons mis en place le Conseil Municipal des Jeunes. Les 12 élus se sont mis au travail dès leur installation le 5 janvier avec un grand nombre de projets. Avancer avec une équipe montrant autant d'énergie et de dynamisme est un vrai plaisir pour nous, les élus adultes.

Nous n'avons pas oublié nos aînés. Nous avons tout organisé pour, enfin, leur proposer un repas de fin d'année qui était attendu au vu du nombre d'inscriptions. La pandémie nous a, une fois de plus, arrêtés dans notre élan. Toutefois, nous voulions vous rencontrer et cela a pu se faire par la remise de paniers repas ou livraison de colis par les élus.

Nous voulions aussi être proches de vous tous. Ainsi, dès février des réunions de quartier ont été proposées. Ces rencontres nous ont permis de mieux se connaître, de vous écouter, d'échanger et d'essayer d'apporter des réponses à vos questions, demandes ou souhaits. Elles ont été l'occasion de vous présenter les projets et les réalisations à venir pour notre commune. Ce fut pour nous tous, cinq soirées conviviales d'échanges et de partages.

Nous avons toujours la volonté de continuer d'avancer avec vous, à vos côtés. Nous restons à votre écoute lors des permanences le samedi matin où deux élus vous accueillent, n'hésitez pas à franchir la porte de notre bel hôtel de ville.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, toutes générations confondues, un bel été fait de rencontres et de moments de joie partagée.

Marilyne PANISSET

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : communication@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 novembre 2021	Mathilde CROLET
7 décembre	Qassim SONMEZ
9 décembre	Manoé VIENNET
10 février 2022	Romane CORDIER
22 mars	Izïa JOSON
31 mars	Éléonor ENTZMANN
28 avril	Lysandre BOURREAU
29 avril	Loïs BERNARD

MARIAGES

29 janvier 2022	Pascaline POLY & Thierry BESSARD
7 mai	Fabrice PRUVOST & Gilles GAFFÉ
18 juin	Benoît LANIS & Daisy LAURENT

DECES

12 janvier 2022	Alexis MUHLEGG	âgé de 23 ans
17 janvier	Antonio ELIAS	âgé de 79 ans
23 février	Pierre BOULAUD	âgé de 85 ans
5 mars	Gérard PERRIER	âgé de 93 ans
2 avril	Jeanne GRANDCLEMENT	âgée de 92 ans
17 avril	Yves GUYENNET	âgé de 68 ans
7 mai	André FROISSARD	âgé de 94 ans
12 mai	Catherine JEANNIN	âgée de 67 ans

DECES CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

26 novembre 2021	Geneviève REFFAY	âgée de 95 ans
30 novembre	Bernadette MARICHAL	âgée de 89 ans
7 décembre	Régis MARTIN	âgé de 90 ans
20 décembre	Denise BITTON	âgée de 93 ans
22 décembre	Bernadette QUINARD	âgée de 82 ans
25 décembre	Marcel GENTELET	âgé de 100 ans
15 février 2022	Denise MONNERET	âgée de 89 ans
21 février	Daniel BOUDET	âgé de 82 ans
20 mars	Suzanne JANOD	âgée de 96 ans
21 mars	Ida CANOZ	âgée de 95 ans
2 avril	Maurice BARDET	âgé de 98 ans
2 avril	Maurice BARRON	âgé de 90 ans
6 avril	Thérèse JOSSERAND	âgée de 87 ans
7 avril	Suzanne CABAUD	âgée de 97 ans
9 avril	Monique RAVIER	âgée de 93 ans
14 avril	Roger FERRUT	âgé de 92 ans
19 avril	Pierre PERRAD	âgé de 95 ans
26 mai	Odette PLATHEY	âgée de 91 ans
31 mai	Nicole GUYOT	âgée de 82 ans
12 juin	Marie-Louise VERPILLAT	âgée de 98 ans
13 juin	Marie-Claude FRANC	âgée de 86 ans
16 juin	Michel GRAND	âgé de 85 ans
20 juin	Claudine POLY	âgée de 70 ans

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com)

• Séance du 25 novembre 2022

Demande d'acquisition d'une parcelle communale au Lotissement Les Remparts

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de cession à Terre d'Émeraude Communauté du lot n°2 du lotissement Les Remparts d'une superficie de 10 ares 03 centiares, à raison de 62,50 € hors T.V.A. le m², soit 72 216,00 € TTC pour la totalité de la superficie, afin d'y aménager un parking une fois que le règlement du Lotissement sera modifié.

ONF

Le Conseil Municipal a approuvé :

- X l'état d'assiette des coupes 2022 complémentaires et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites ;
- X la proposition de convention de vente et exploitation groupées de bois par l'Office National des Forêts pour les parcelles 23 et 24 ;
- X le programme d'actions pour l'année 2022 d'un montant de 27 100,00 euros Hors Taxes (soit 12 790,00 euros Hors Taxes de travaux d'investissement et 14 310,00 euros Hors Taxes de travaux de fonctionnement) ;
- X la désignation des deux candidats affouagistes M. BESSARD Thierry et M. PANISSET Arnaud, le montant total des taxes d'affouage soit 1 063,04 € (949,14 € + 12 % de frais de garderie) divisé par les deux affouagistes retenus, soit 531,52 € hors TVA, et désigné comme bénéficiaires garants au titre de l'article L.243-1 du nouveau Code forestier MM. LANIS, SALVI et Mme BOISSON ;

Avenant n°1 au bail de la caserne de gendarmerie

Le Conseil Municipal a accepté la passation d'un premier avenant au bail de location des locaux affectés au service et au logement de la Brigade de Gendarmerie d'Orgelet. Le loyer annuel de 45 400 euros TTC est révisé à 46 500,00 euros TTC pour la période allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2024.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes :

Coop Scolaire Ecole Maternelle :	224 €
Association Music'Alle :	250 €
Coop scolaire Ecole élémentaire :	399 €
ABC Primaire :	399 €

• Séance du 14 décembre 2021

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du SIERO (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Orgelet) de l'année 2020

Le Conseil Municipal a approuvé le RPQS 2020 du SIERO relatif au service de production d'eau potable.

Electrification rurale – Travaux : RVS – signataire Elum : sécurisation Grenette + porche

Le Conseil Municipal a approuvé le programme d'éclairage public portant sur la sécurisation de la Grenette et du porche pour un montant estimatif de 33 392,17 €. Il a sollicité l'obtention d'une participation au SIDEC de 50,00 % du montant aidé de l'opération (Plafonné à 30 000,00 €), soit 15 000,00 €.

Electrification rurale – Travaux : Effacement rural : Avenue Lacuzon et Chemin des Moulins

Le Conseil Municipal a approuvé le programme de travaux comportant l'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité impliquant également la mise en souterrain des lignes de communications électroniques existantes, le projet de convention ainsi que le plan de financement :

Montant total des travaux :	200 869,83 €
Participation SIDEC :	32 830,00 €
Participation collectivité :	122 316,95 €

Modification du règlement du Lotissement Les Remparts

Pour faire suite à la vente du lot n°2 du lotissement Les Remparts vendu à Terre d'Émeraude pour la réalisation d'un parking, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le devis présenté par le cabinet PMM d'un montant de 2 880,00 euros Hors Taxes pour la modification du règlement et le dépôt du Permis d'Aménager modificatif.

Tarifs communaux pour l'année 2022

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire le montant des tarifs communaux pour l'année 2022 hormis la fourniture initiale des cavurnes, la gratuité d'une salle communale pour les réunions familiales en cas d'obsèques, et une remise de 50% du tarif de location pour la mise à disposition de salle pour une durée inférieure à 4h00.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal a adopté l'opération d'aménagement de l'espace sportif situé au centre de la piste d'athlétisme au stade municipal, et approuvé le montant estimatif des travaux :

61 431,00 euros HT pour la structure terrain de sport y compris options supplémentaires,

57. 38,00 euros HT pour la structure Fitness,

26. 962,00 euros HT pour la création des deux plateformes, soit un montant total de 145 831,00 euros HT.

Le Conseil Municipal sollicite les subventions suivantes :

DETR-DSIL-FNADT 2022 (60%) : 87 498,60 euros

DST (20%) : 29 166,20 euros

Autofinancement de la Commune (20%) : 29 166,20 euros

• Séance du 17 février 2022

SIDEC : électrification rurale : RVS – signataire Elum : sécurisation espace Marie Candide Buffet

Le Conseil Municipal a approuvé le programme d'éclairage public relatif à la sécurisation de l'Espace Marie Candide Buffet pour un montant estimatif de 27 799,22 € TTC et sollicité l'obtention d'une participation au SIDEC de 50,00 % du montant aidé de l'opération soit 13 899,61 €.

Eglise de Sézéria : lancement des travaux de première urgence (tranche n°1)

Pour faire suite à la réalisation des fouilles par l'INRAP et aux investigations géotechniques entreprises par le bureau d'études EQUATERRE en octobre 2021, Monsieur BURI, architecte, a défini une enveloppe financière pour une première tranche de travaux pour la sauvegarde de l'église.

Le Conseil Municipal a approuvé cette opération ainsi que le plan de financement qui se décompose comme suit :

Missions et honoraires de la maîtrise d'œuvre : 36 950,00 euros Hors Taxes

Travaux de première urgence : 335 880,00 euros Hors Taxes

CSPS (Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé) et frais d'étude : 5 050,00 euros Hors Taxes

Etude des vestiges des décors peints : 2 394,00 euros Hors Taxes

TOTAL DES TRAVAUX : 380 274,00 euros Hors Taxes

Le Conseil Municipal a sollicité les aides suivantes :

DRAC (40%) : 152 109,60 euros

Conseil Départemental (patrimoine) (20%) : 76 054,80 euros

Conseil Régional (20% plafonné à 200 000 € HT de travaux) : 40 000,00 euros

TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS SOLLICITES (70,52%) : 268 164,40 euros

Autofinancement de la commune : 112 109,60 moins la participation à venir de la Fondation du Patrimoine.

Demande de subventions au titre de l'appel à projets Equipements de Proximité de l'Agence Nationale du Sport et auprès du Fonds d'Aide au Foot Amateur saison 2021/2022

✗ Appel à projets Equipements de Proximité de l'Agence Nationale du Sport :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 14 décembre 2021, a validé l'opération d'aménagement de l'espace sportif situé au centre de la piste d'athlétisme au stade municipal pour un montant total de 145 831,00 euros HT.

Le Conseil Municipal a décidé de répondre à l'appel à projets Equipements de Proximité de l'Agence Nationale du Sport ouvert aux Communes situées en Zone de Revitalisation Rurale. L'aide accordée peut s'élever jusqu'à 80% du montant des travaux, et validé le plan de financement prévisionnel :

Montant des travaux prévisionnels Hors Taxes : 145 831,00 euros

Agence Nationale du Sport (80%) : 116 664,80 euros

Autofinancement de la Commune (20%) : 29 166,20 euros

✗ Fonds d'Aide au Foot Amateur saison 2021/2022 :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 janvier 2021, a validé l'opération d'éclairage du terrain annexe de football au stade municipal pour un montant estimatif des travaux de 75 604,00 euros Hors Taxes.

Le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement qui s'établit comme suit :

DETR (notifiée 23,86%) : 18 039,11 euros

DST (notifiée 20,00%) : 15 120,80 euros

FAFA (sollicitée 36,14%) : 27 323,29 euros

Autofinancement de la Commune (20,00%) : 15 120,80 euros

Proposition de modification du loyer de la maison pluridisciplinaire de santé

Il s'agit du bail professionnel de la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) nommé « La Santé sur le Plateau » pour la location des locaux de la maison de santé pluridisciplinaire dont le loyer mensuel initial était fixé, au 23 avril 2012, à 2 666,66 euros TTC.

Par avenant, il a été abaissé le 22 janvier 2013 à 2 043,00 euros TTC par mois en raison du plan de financement définitif des travaux (autofinancement de la Commune de 161 778,59 euros sur le montant des travaux arrêté à la somme de 722 151,64 euros Hors Taxes).

Le Conseil Municipal a décidé de réduire le loyer mensuel concerné à 1 555,20 euros TTC à compter du 23 février 2022, au vu de sa délibération en date du 26 janvier 2021 qui fixe le calcul de 4,00 euros Hors Taxes par m² pour les cabinets paramédicaux du Brillat. Ce calcul correspond aux 324,00 m² x 4,80 euros TTC (4,00 euros Hors Taxes avec ajout de la T.V.A. à 20%).

• Séance du 4 avril 2022

X Pré-étude de faisabilité auprès du CAUE du JURA pour l'extension de la maison de santé

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une pré-étude de faisabilité auprès du CAUE du JURA pour un projet d'extension de la maison de santé.

X Subvention au Conseil Municipal des Jeunes

Pour faire suite à la création du Conseil Municipal des Jeunes d'Orgelet, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4295 €.

X Vote des budgets : voir p 7

X Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire en 2022, comme chaque année depuis 2002, les taux communaux de la fiscalité locale.

• Séance du 11 mai 2022

Adhésion à Territoires Ingénierie Jura

Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement en matière d'ingénierie de projet, de conseil juridique, d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'ingénierie financière sur les projets communaux hors revitalisation du bourg centre,

le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à Territoires Ingénierie Jura qui intervient dans les domaines suivants :

- Eau potable et assainissement
- Conseil juridique
- Numérique Vélo routes et liaisons douces
- Habitat inclusif

L'adhésion s'élève à 100,00 euros par an.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

X Adapement Bouche à Oreilles :	4000 €
X 1,2,3 :	217 €
X Foyer Rural Orgelet	
Foulées Cadet Roussel :	185 €
X Entraide Formations bénévoles :	500 €
X ADMR :	500 €
X Jura Lacs Foot :	1500 €
X Asso Française Vélo Couché	
Championnat du Monde :	500 €
X PEP 39 :	250 €
X EPGV Adventu'Run Bellecin :	500 €
X Dog'in Jura Canicross Bellecin :	100 €

Acomptes pour les locations des salles communales

A plusieurs reprises, des annulations de dernière minute ont été effectuées sans pour autant avoir pu relouer la salle pour d'autres potentiels demandeurs.

Le Conseil Municipal a validé la proposition de demander un acompte lors de la location des salles communales, correspondant à 30 % du tarif total de la location (salle et matériel compris).

Cet acompte ne sera pas rendu au loueur si l'annulation intervient moins de 15 jours calendaires avant la date de location prévue, sauf cas exceptionnels soumis à l'approbation de l'adjoint en charge.

Règlement intérieur des salles communales

Le Conseil Municipal a validé le projet de règlement intérieur pour l'ensemble des salles communales. Le nouveau règlement intègre les nouvelles modalités de réservation (réservation via le site internet de la Commune) et reprend les recommandations de la Commission de Sécurité en matière de sécurité incendie.

Feux d'artifice : choix du prestataire

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la société Zaubermond pour les feux d'artifice des 13 juillet et 14 août. Le coût des deux prestations s'élève à 6000 € TTC.

LES BUDGETS

Lors de sa séance du mardi 05 avril 2022, le conseil municipal a voté les comptes administratifs et les budgets primitifs présentés par Patrick CHATOT, adjoint au Maire, chargé des finances.

COMPTES ADMINISTRATIFS :

La lecture du compte administratif 2021 de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 520 129,90 € et un excédent d'investissement de 79 059,56 €, soit un excédent global de 2 599 189,46 €.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 du budget général l'unanimité.

Pour les budgets annexes :

- **Lotissement** : Excédent de fonctionnement de 91 719,23 €, et excédent de d'investissement

de 244 518,40 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 à l'unanimité.

- **Bureaux** : excédent de fonctionnement de 39 737,78 € et investissement de 0,00 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 à l'unanimité.

- **Eau** : excédent de fonctionnement de 209 192,88 € et excédent d'investissement de 58 174,64 €. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 à l'unanimité.

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS :

Monsieur le Maire prend place.

Budget général :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 243 281,90 € et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 099 400,00 €.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2022 à la majorité.

- **Budget Lotissement** : projet d'un futur lotissement sur la parcelle « Les longues pièces ».

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 327 444,23 € et la

section d'investissement à 291 662,63 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité.

- **Budget Bureaux** : la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 54 937,78 € et la section d'investissement à 42 603,00 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité.

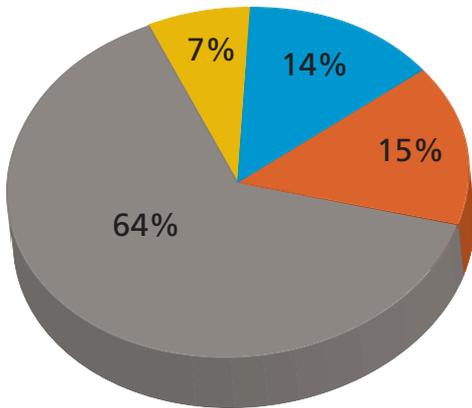
- **Budget Eau** : la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 456 292,88 € et la section d'investissement à 712 000,00 €. Le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité.

TAXES LOCALES : les taux inchangés

La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation, celle-ci est remplacée par la part départementale sur le foncier bâti qui est dans le Jura de 24,36% affecté d'un coefficient correcteur qui permet une compensation dans la limite du montant de la perte de la taxe d'habitation.

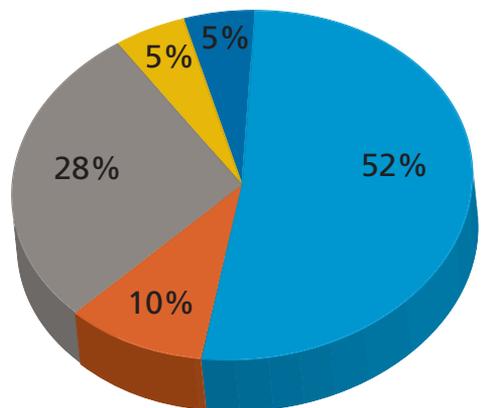
Concernant les taxes communales 2022 sur le foncier bâti (10,71% + 24,36% = 35,07%) et non bâti (23,19%), le conseil a décidé à l'unanimité le maintien de ces taux.

FONCTIONNEMENT Dépenses



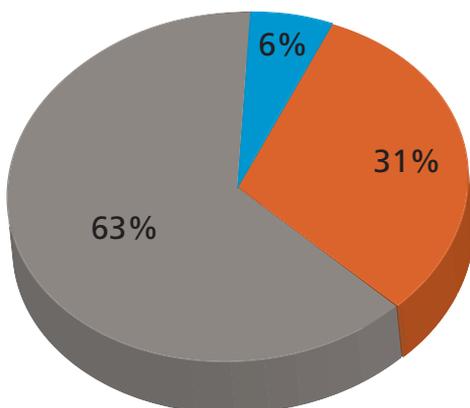
- Charges à caractère général
- Frais de personnel + Charges
- Virement à la section d'investissement
- Charges diverses

FONCTIONNEMENT Recettes



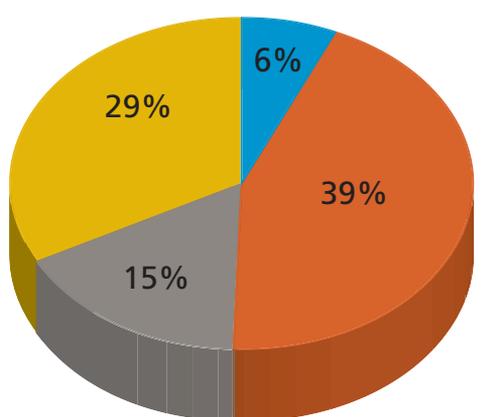
- Résultat reporté
- Impôts et taxes
- Produits divers (bois, concessions...)
- Dotations ETAT
- Revenus des immeubles

INVESTISSEMENT Dépenses



- Dépenses réseaux
- Achat matériel divers
- Réhabilitation du Brillat, SAUC, Fougères, Ancienne boucherie, Ancienne scierie, Tiers lieu

INVESTISSEMENT Recettes



- Solde reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions notifiées CD39, ETAT, REGION
- Emprunt

REVITALISATION

Retour sur les travaux des espaces publics centraux

La planification de la dernière des trois zones de travaux sur les espaces publics dans le centre, initiée en 2004, a, malheureusement pour nous, pris du retard.

Effectivement, un diagnostic d'archéologie préventive a ainsi été réalisé à l'automne 2020, et le rapport remis au printemps 2021.

Parallèlement, les marchés sur les travaux de réseaux ont été signés en septembre 2020 (calendrier lié à la nécessité de prouver l'avancement aux partenaires).

Une première réunion avec la DRAC, les maîtrises d'œuvres et la commune s'est tenue en avril 2021 pour évoquer les conséquences des éléments identifiés lors du diagnostic, à savoir des fouilles très lourdes.

La DRAC a poursuivi son processus en transmettant un arrêté de fouilles à la Commune, qui prescrivait des fouilles ouvertes sur la place Marnix et des fouilles sur les tracés des réseaux sur la place de l'église.

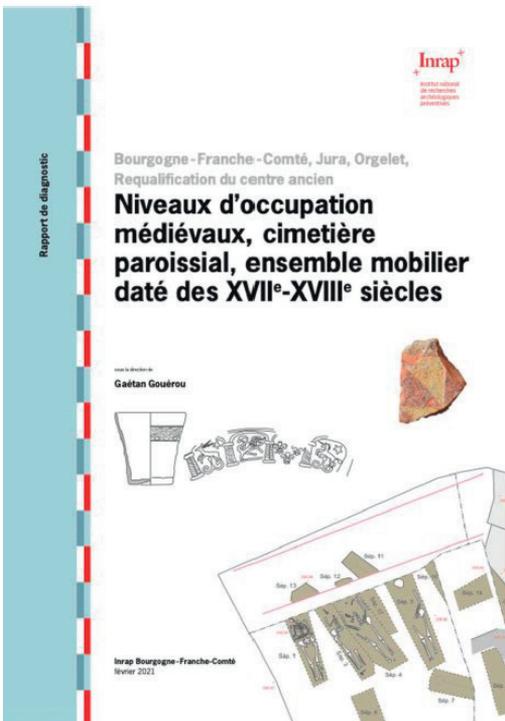
La Commune a retravaillé avec la maîtrise d'œuvre le projet d'aménagement de surfaces pour limiter les conséquences sur le sous-sol.

Un nouveau permis d'aménager a été déposé fin novembre 2021, reçu par la DRAC le 3 décembre 2021.

Ce dossier a été étudié finement. Malheureusement, la Commune est en zone d'arrêté de zonage depuis août 2019 (pour la DRAC, le centre ancien est une zone très sensible pour l'archéologie). Devant la pression mise par la municipalité, notre députée, les services de la préfecture, ainsi que la modification des orientations techniques des réseaux humides, la DRAC limitera les fouilles.

Malgré tout, des fouilles sur les tracés des réseaux seront prescrites, elles se tiendront en même temps ou légèrement avant les travaux, sur les secteurs du parvis de l'église et en partie sur la place Marnix.

Outre l'augmentation des coûts liés à la période Covid ainsi que la crise en Ukraine, la commune devra lancer la commande des fouilles, quasiment entièrement à sa charge (à minima 360 000 € TTC).



Avant Projet Définitif version 3 – Cabinet Les Carnets Verts



Un autre projet, sur cette même zone, concerne l'acquisition de l'ancien bâtiment des pompes funèbres. Dans l'optique d'ouvrir le centre ancien sur l'église et la rue des fossés, faciliter la

circulation en cœur de ville et de rendre le centre plus attractif, ce bâtiment sera détruit. Une étude de faisabilité sera lancée prochainement pour affiner les détails de cette opération.



RÉHABILITATION ET TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT 4 PLACE DES DÉPORTÉS

Pour rappel, cette réhabilitation consiste en la rénovation du commerce au rez-de-chaussée et la réalisation d'un logement F3 en duplex. Les coûts estimés de cette opération (480 000 € HT) devraient eux aussi être revus à la hausse pour

les mêmes raisons que citées précédemment. Pour certains corps de métiers, aucune offre n'a été proposée par les artisans, ce qui nous empêche de lancer les-dits travaux (prévus sur 14 mois).



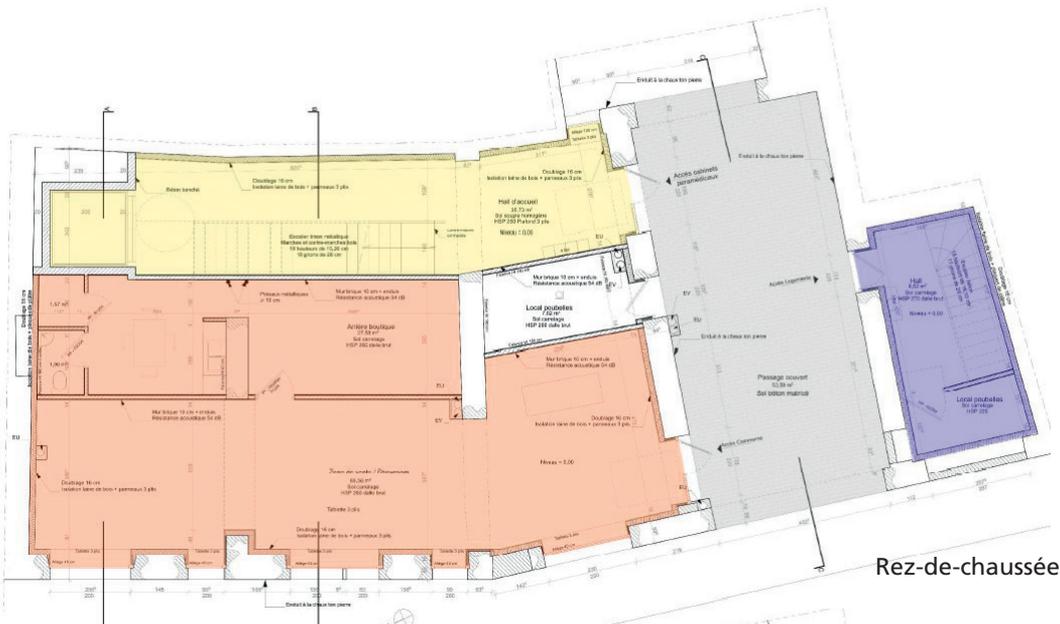
RÉHABILITATION ET TRANSFORMATION DU SITE DU BRILLAT

L'objectif de cette réhabilitation est de renforcer l'attractivité commerciale du centre ancien. Outre les 4 cabinets paramédicaux, déjà tous réservés, est prévue la réalisation d'une structure commerciale alimentaire, idéalement de production locale. Le passage prévu au rez-de-chaussée permettra la circulation sécurisée entre la rue des fossés et la place Marnix.

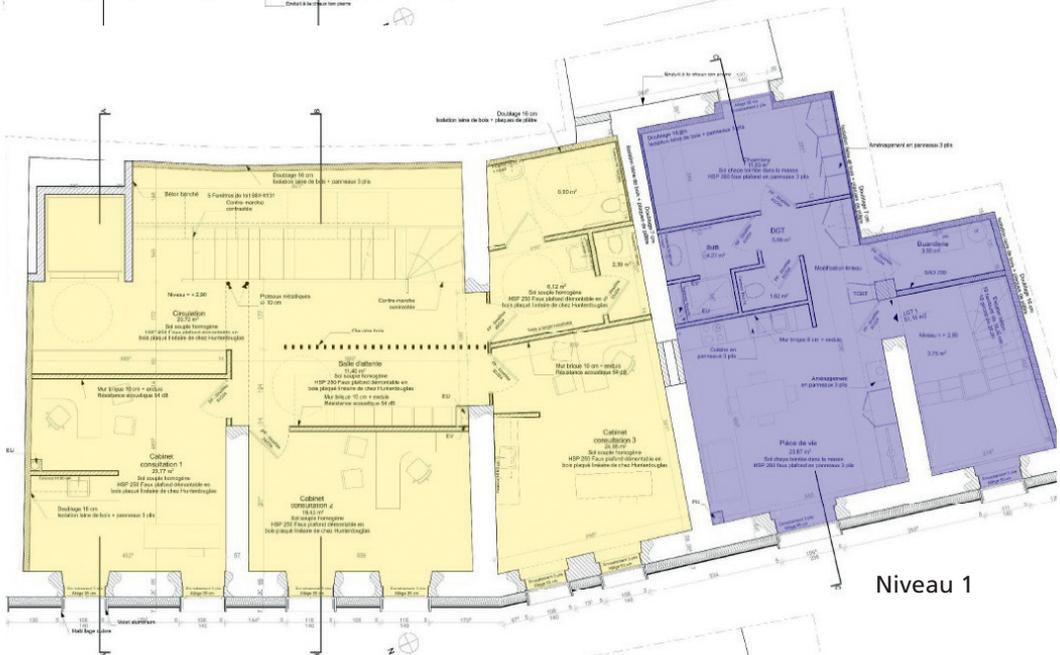
De plus, à la demande des industriels locaux, nous prévoyons la réalisation de 3 logements meublés pour apprentis ou étudiants.

À l'instar du projet précédemment cité, les coûts estimés de cette opération (1 650 000 € HT) devraient eux aussi être revus à la hausse. Des études de sol ont aussi montré des faiblesses de structure, ce qui engendre des surcoûts de gros œuvre, et de fait des travaux prévus sur 18 mois.

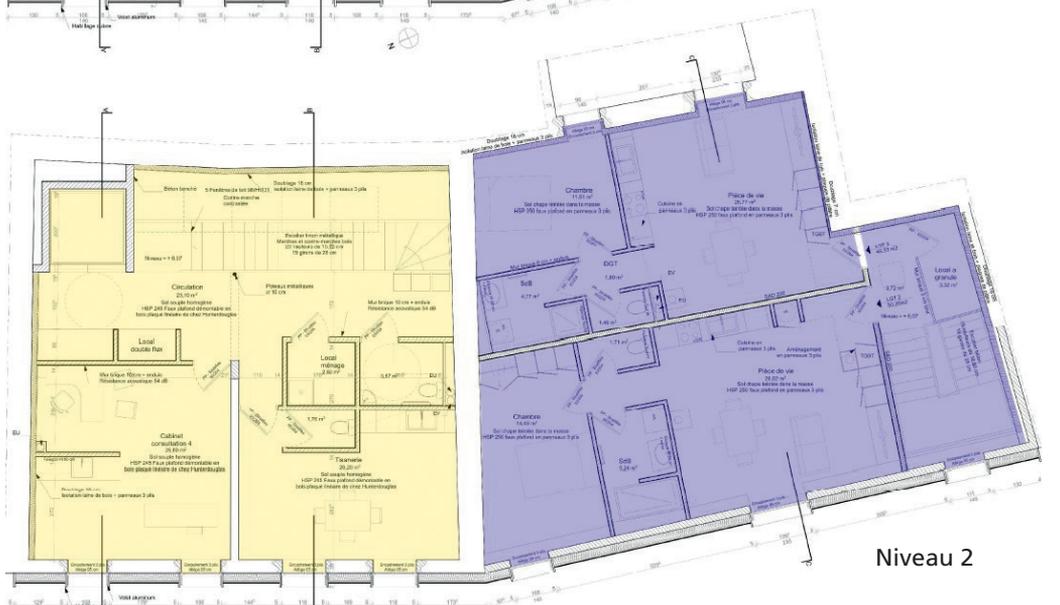




Rez-de-chaussée



Niveau 1



Niveau 2

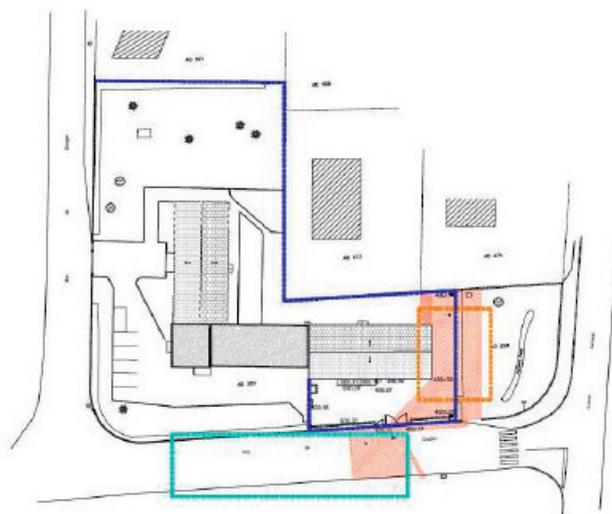
CREATION D'UN GARAGE EN EXTENSION DE L'ACTUELLE GENDARMERIE ET SECURISATION DU SITE

Ce projet nous permettra de rendre plus attractive la gendarmerie actuelle (propriété de la Commune) afin de maintenir ce service de sécurité publique à Orgelet.

En détail, la sécurisation et l'accessibilité du site

en seront améliorées, et la création d'un garage permettra d'accueillir le bateau d'intervention utilisé sur le lac de Vouglans.

Les travaux, d'un montant de 310 000 €, devraient être achevés en 2023.



Le projet consiste en :

- La construction d'un garage en extension du bâtiment existant et raccordement sur l'existant permettant de recevoir un véhicule.
- La réalisation d'une sécurisation du site par la mise en place d'une clôture et d'un portail d'accès.
- La réalisation de places de stationnement pour les utilisateurs dont une PMR avec un cheminement accessible pour les piétons depuis l'extérieur « rue de la Confise ».

EGLISE DE SEZERIA : TRAVAUX DE PREMIERE URGENCE

Ces travaux, qui auraient dû être réalisés depuis longtemps afin de limiter les effets du temps, ont été initiés par la nouvelle commission patrimoine pour valoriser cette ruine remarquable inscrite depuis 1998.

L'objectif ne sera pas de réhabiliter complètement cet édifice, mais seulement de le consolider et de le mettre en sécurité.

L'estimatif des travaux (largement subventionnés, et bénéficiant de l'opération du loto du patrimoine) est annoncé à 385 000 € HT.

Nous vous encourageons à aller sur le site afin d'appréhender le travail réalisé par les bénévoles.



D'autres projets sont bien évidemment lancés en parallèle de ceux précédemment cités, ils feront l'objet de nouvelles communications sur le prochain bulletin.

STATUE DE LA PLACE AU VIN

La statue de la Place au Vin a repris sa place le 24 décembre 2021

La fin d'année était marquée certes par les festivités et les belles surprises. Ce fut le cas à Orgelet avec la statue de la Place au Vin revenue sur son socle.

Petit retour en arrière : dans la nuit du lundi 2 mars au mardi 3 mars 2015, c'est avec stupeur que les Orgelétains ont découvert le vol de la statue de la Place au Vin. Celui-ci survenait dans la continuité d'une série de vols d'objets de culte dérobés dans l'église d'Orgelet et d'autres lieux alentours. La commune avait porté plainte mais la statue n'avait jamais été retrouvée.

La statue volée en question, appelée « Verseuse », en fonte de fer sortie de la fonderie Durenne à Sommevoire située en Haute-Marne (52). figurait sur la planche n° 201 du catalogue de 1868 de la fonderie. Elle reprenait, sans doute, un modèle très rare de la Renaissance, type école Fontainebleau. Elle avait été repeinte lors de la réhabilitation de la Place au Vin cette année-là. « C'était un vrai coup dur pour tous. Cette statue faisait partie de l'histoire d'Orgelet. Sa situation dans un lieu phare d'Orgelet comme le témoignent d'anciennes photos ou cartes postales de la Place au Vin. Nous étions plus que consternés » s'expriment les élus actuels qui ont porté réflexion sur le sujet.

Suite à la volonté des riverains et différentes démarches, dont une auprès de Monsieur Jean, architecte des Bâtiments de France en place à l'époque, il a été décidé de la faire mouler à l'identique au sein de la même fonderie devenue en 1971 l'entreprise GHM. C'est elle qui a pris en mains le projet et s'est mise en quête d'une statue identique en France sortie de leurs ateliers. Cette dernière a été trouvée dans la commune de Montmirey avec laquelle ils ont pris contact auprès du maire qui a de suite répondu favorablement.

La statue a ainsi été démontée le jeudi 29 Juillet à Montmirey le Château et rapatriée dans l'usine de Sommevoire dans la foulée où il a été procédé avec le plus grand soin à une opération de démontage suivie de techniques de fabrication qui n'ont guère changé depuis le premier tiers du 19^{ème} siècle, puis plus tard avec le célèbre Antoine Durenne (1822-1995) qui réalisa ici, entre autres, l'éléphant pris au piège et le cheval tirant sa herse de Pierre Louis Rouillard, qui ornent le parvis du musée d'Orsay. Et combien d'autres oeuvres de l'art animalier, mais aussi fontaines et statues.

La mise en œuvre est très technique et mérite qu'on s'y attarde un peu. En métallurgie, la fonte est un alliage de fer riche de 2,1 à 6,67% (maximum) de carbone. Le sidérurgiste peut aussi travailler la fonte d'aluminium et d'alliage de bronze.

Tout démarre d'un modèle à l'origine en plâtre, issu d'un original modelé dans de l'argile. Ce qui fut le cas pour notre statue.

En cette veille de Noël, les équipes techniques étaient à pied d'œuvre pour amener la statue depuis les ateliers municipaux. Elle fut donc installée sur le socle vide de la Place au Vin qui l'attendait depuis six ans.

Les différentes étapes du remoulage :

- Remoulage du corps.
- Remoulage des bras.
- Remoulage du vase.
- Reprise de l'ensemble des usinages.
- Peinture à la teinte choisie



Mise en place de la statue le 24 décembre 2021

FORÊTS

Comme vous le savez ou comme vous avez pu le constater, notre forêt communale est entrée dans une phase de production depuis quelques années. Malgré la crise sanitaire liée aux attaques de scolytes sur les épicéas ou du manque d'eau affectant les sapins, nous arrivons tout de même à tirer notre épingle du jeu. Ces coupes sanitaires ou de production entraînent nécessairement un renouvellement des parcelles concernées par des plantations. Ces dernières sont gérées par l'Office National des Forêts, gestionnaire de nos massifs forestiers avec, cette année, le concours de la société Juratoys dans le cadre du mécénat d'entreprise. En effet, cette société adhère à l'entreprise sociale Kimoné instigatrice du programme éducatif « Forest & Life » qui a pour objectif de renverser la courbe de déforestation au niveau mondial. Cela passe par des actions concrètes de reboisement ici en France mais aussi sur d'autres continents, notamment en Afrique. Chez nous, ce sont près de 1500 arbres qui ont été plantés le 10 mars dernier avec la participation des élèves de l'école primaire d'Orgelet. Sur cette opération, un arbre planté à Orgelet correspondra à deux autres arbres plantés à Madagascar. Cette plantation s'est faite sur une parcelle du Mont Orgier touchée ces dernières années par le scolyte et le manque d'eau. Les nouvelles essences repiquées, mélèzes, cèdres, pins, érables devraient davantage résister au changement climatique qui se profile.



Chênes sur le plateau de Bellecin

Ce problème de climat qui évolue vers des températures plus chaudes et vers des périodes plus sèches a aussi été évoqué au moment de la visite de notre domaine forestier par le conseil municipal sur invitation de l'ONF.



Jeune mélèze (plantation "Juratoys")

Nous avons arpenté les différents secteurs de la zone de Bellecin ainsi que la zone de « Crance », le long de la plaine de la « Goutte » et propriété de la ville d'Orgelet. Nous avons, comme en novembre dernier où nous nous étions rendus sur le mont et au mont Orgier, apprécié les explications données par M. Buttin (technicien de l'ONF) sur les enjeux et le devenir de cette partie de notre forêt communale. D'ailleurs, une bonne partie de ce secteur en bordure du lac est vouée à évoluer naturellement puisque difficilement exploitable. Il n'empêche qu'un entretien régulier sera poursuivi avec notamment le maintien en état des limites parcellaires (élagage et remplacement des plaques si nécessaire) et aussi l'entretien des pistes d'accès qui pourrait s'avérer très utile en cas d'incendie.



Vue générale plantation "Juratoys" sur le Mont Orgier

AMBROISIE

Le 13 avril dernier, les référents communaux du territoire pour la lutte contre l'ambroisie étaient conviés à une réunion d'information organisée par Terre d'Emeraude Communauté.

La présence de cette plante, pouvant provoquer de fortes allergies chez certaines personnes, est constatée sur nos régions, y compris sur notre commune.

Le rôle du référent communal est de recenser, si possible d'éliminer les plants présents et d'assurer un suivi les années suivantes.

Sur Orgelet, nous sommes peu touchés mais il faut rester vigilant. En effet, il est tout à fait possible que l'ambroisie pousse chez vous si par exemple vous avez donné des graines pour les oiseaux cet hiver.

Cette vigilance doit aussi prévaloir lors de travaux de terrassements ou d'aménagements paysagers.

En effet, tout apport extérieur de terre, y compris végétale peut potentiellement être chargé en graines d'ambroisie. (Plusieurs cas avérés ces dernières années)

Si vous constatez la présence d'une plante que vous n'avez pas l'habitude de voir et qui ressemble à l'illustration ci-contre, n'hésitez pas à contacter la mairie qui se chargera de vous envoyer le référent communal.



Ambrosie stade de développement (juillet-août)

JARDINS ÉDUCATIFS

Si vous vous êtes promené du côté du chemin des Perrières, vous avez pu voir les premiers aménagements. En effet, une partie des murs endommagés a été magnifiquement restaurée dans les règles de l'art par l'entreprise Bodet, spécialisée dans la réhabilitation de murs en pierres sèches. La pose de barrières pour sécuriser le site est maintenant terminée laissant la possibilité aux élèves du collège ou de l'école primaire l'accès à leurs parties dédiées en toute sérénité.

Afin que ces derniers puissent stocker divers outils, nous avons lancé le projet de construction d'un abri de jardin de 15 m². Cet abri respectera bien évidemment la réglementation très contraignante en vigueur sur cette zone.

Les pommiers plantés cet automne ont tous repris et certains avaient même quelques fleurs ce printemps. Les premières pommes devraient arriver assez vite !



L'ASSAINISSEMENT OU COMMENT PRÉSERVER L'EAU

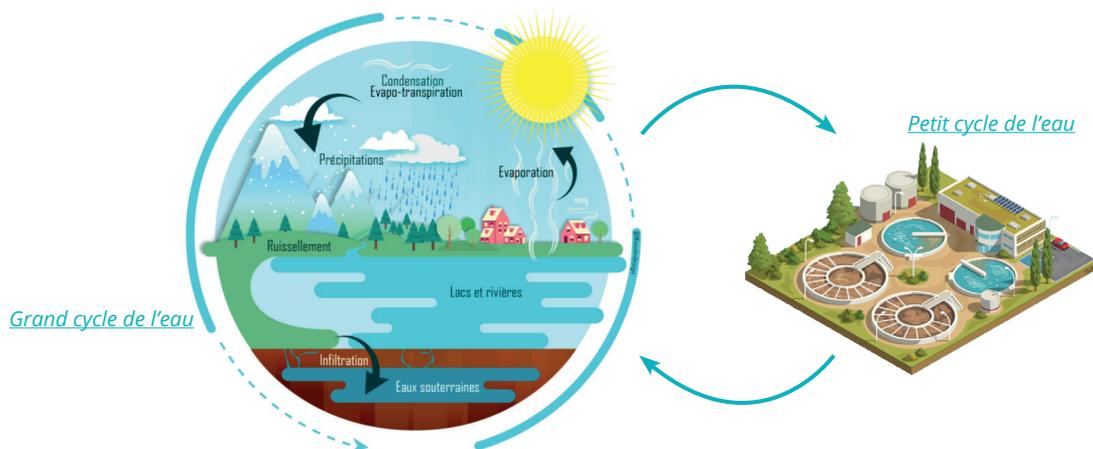


UN ENJEU MAJEUR PRÉSENT SUR NOTRE TERRITOIRE, L'EAU

La planète dispose seulement de 2,8% d'eau douce dont 0,7% à l'état liquide

Cette eau douce, essentielle à la vie, est un bien précieux que nous devons préserver.

Le cycle de l'eau est composé d'un cycle naturel appelé « Grand cycle de l'eau » et d'un cycle artificiel lié aux activités humaines appelé « Petit cycle de l'eau » qui sont interdépendants et fonctionnent ensemble.



Face au changement climatique, un cycle de l'eau fragilisé

La ressource en eau, qui est sous nos pieds, s'amenuise ; elle est aujourd'hui plus que jamais dépendante des activités humaines qui sont présentes sur notre territoire.

Ce processus s'accélère et malheureusement notre territoire jurassien, où l'eau semble inépuisable, n'est pas épargné.

Il faut bien comprendre que si l'on rejette dans le milieu naturel des eaux usées insuffisamment assainies, ces eaux peuvent polluer les cours d'eau mais aussi les ressources d'eaux souterraines qui sont captées pour l'alimentation humaine.

EN SOMMES-NOUS VRAIMENT CONSCIENTS ?

L'assainissement des eaux usées domestiques que nous rejetons est donc crucial si nous voulons une alimentation en eau potable de qualité et de manière durable.

Les collectivités locales doivent engager une politique d'assainissement qui doit répondre au défi de demain.

CHIFFRES CLÉS

Terre d'Émeraude Communauté, ce sont

4 900 installations d'Assainissement Non Collectif pour 36% de la population.

78 stations d'épuration et 262 km de réseaux pour 64% de la population, soit 9 000 abonnés.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, UNE COMPÉTENCE EXERCÉE PAR TERRE D'Émeraude Communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2020

La Loi a imposé que la compétence Assainissement Collectif soit obligatoirement exercée par Terre d'Émeraude Communauté à l'échelle de son territoire.

Un héritage d'une compétence préalablement exercée par les communes

Une compétence assainissement qui nous oblige :

- À renforcer la qualité du service d'assainissement pour répondre aux enjeux et aux exigences réglementaires tout en maintenant la masse salariale, en favorisant la mutualisation avec les communes.
- À organiser le service d'assainissement de manière harmonisée à l'échelle d'un territoire.

Personnel communal mis à disposition

Obligation d'un tarif unique

Obligation d'une équité du service aux usagers

- À disposer d'une capacité financière suffisante pour financer les lourdes dépenses d'investissement qui sont nécessaires.

48% des installations contrôlées en 2020 sont révélées non conformes

Obligation d'une mise en conformité de nos installations

Une forte contrainte pour notre territoire :

Importants linéaires de réseaux de collecte, souvent vétustes.

Seulement 34 abonnés par km de réseau

De nombreuses petites stations d'épuration.

80% des stations traitent les eaux usées de moins de 500 habitants

De lourdes dépenses à venir :

- Des charges d'exploitation importantes : 1 Millions d'€ par an
- Des investissements importants : 12 Millions d'€ d'investissement sont nécessaires dans les 4 ans à venir pour mettre en conformité nos systèmes d'assainissement jugés défectueux et polluants.
- Des coûts de renouvellement des ouvrages de 2 Millions d'€ par an sont nécessaires pour maintenir nos ouvrages performants dans la durée.

Ma redevance d'assainissement sert à financer toutes ces dépenses d'exploitation et d'investissement qui sont assurées par le Service Public d'Assainissement.

Ce service d'assainissement dispose d'un budget propre qui ne peut être financé que par les redevances perçues auprès des abonnés, les seuls bénéficiaires du service et non pas par les impôts locaux payés par l'ensemble des contribuables.

Pour équilibrer le budget du Service Assainissement, les tarifs suivants s'imposent :

- Une Part Fixe (Abonnement) de 90,64 € /an HT soit 99.70 € /an TTC
- Une part variable de 1,60 € /m³ HT soit 1.76 € / m³ TTC

Sur notre territoire, la consommation moyenne par abonné est de 93 m³.

Cela représente une redevance de :
263€ par an
Soit 22€ par mois
Soit 73 centimes par jour

Une autonomie financière doit être respectée.



SERVICE ASSAINISSEMENT - Terre d'Émeraude Communauté

CONTACT

☎ 03 84 25 41 13

✉ assainissement@terredemeraude.fr

🌐 www.terredemeraude.fr

QUESTIONS/RÉPONSES



POURQUOI MA FACTURE AUGMENTE-T-ELLE ?

- À l'échelle de Terre d'Émeraude Communauté, l'harmonisation des tarifs est obligatoire ; chaque usager du Service Public d'Assainissement doit payer la même redevance.
- Dans certaines communes, avant le transfert de la compétence, les redevances perçues auprès des usagers du service public d'assainissement, ne couvraient pas toutes les dépenses. Ces dépenses étaient alors financées par l'impôt.
- Pour la plupart des communes, le budget assainissement disposait

d'une faible épargne pour financer les futurs investissements souvent nécessaires.

- Aujourd'hui, le budget du Service Public d'Assainissement doit s'équilibrer à lui seul entre les dépenses et les recettes. Les redevances perçues auprès des usagers doivent couvrir l'ensemble des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement à venir et futures.

MA COMMUNE A INVESTI, POURQUOI DEVRAIS-JE AUJOURD'HUI VIA MES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT FINANCER LES INVESTISSEMENTS SUR D'AUTRES COMMUNES ?

- Effectivement, de nombreuses communes ont investi dans une station d'épuration. Or ces investissements concernaient rarement ou très partiellement les réseaux de collecte. Ainsi, le système global d'assainissement (station et réseau) reste fréquemment peu performant à cause du mauvais état des réseaux. Cela se traduit par de nombreuses non-conformités relevées par les services de l'État (Police de l'Eau). De nouveaux travaux à court terme sont alors nécessaires.
- À noter également que Terre d'Émeraude Communauté a repris

les emprunts en cours ; ce sont 9 Millions d'€ qui seront remboursés en lieu et place des communes.

- Les investissements se produisent selon un cycle : « un bénéficiaire d'hier le sera à nouveau demain, un bénéficiaire d'aujourd'hui le sera à nouveau plus tard ».
- Aujourd'hui la solidarité s'exprime à l'échelle du territoire pour répondre à l'obligation d'équité de service rendu aux usagers. Ne pas oublier non plus que l'objectif est de protéger notre environnement et notre eau potable qui sont des biens communs.

POURQUOI TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ FAIT AUTANT DE TRAVAUX EN PEU DE TEMPS ?

- Les services de l'État (Police de l'Eau) ont relevé de nombreuses non-conformités au niveau de nos systèmes d'assainissement ; environ 50% sont non-conformes, nous obligeant à réaliser des travaux dans l'urgence.

- Pour mettre en conformité nos systèmes d'assainissement, Terre d'Émeraude Communauté s'est engagée dans un programme de travaux sur la période 2020/2024 en partenariat avec l'Agence de l'eau pour obtenir des subventions exceptionnelles.

POURQUOI LA PART FIXE (ABONNEMENT) DE MA REDEVANCE EST-ELLE IMPORTANTE ?

- Elle couvre les charges fixes incompressibles d'exploitation et les dépenses d'investissement qui sont imputables à chaque usager du service, non proportionnelles aux m³ consommés.
- Les ouvrages sont dimensionnés en fonction de la

population raccordable, y compris les résidences secondaires, indépendamment des volumes d'eau à traiter. Ceux-ci doivent être suffisamment dimensionnés pour accepter les pics de pollutions en période de forte fréquentation.

COMPTE TENU DE MA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, N'AURAI-JE PAS INTÉRÊT À ÊTRE EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ?

- Tout d'abord, c'est le zonage d'assainissement qui définit si une habitation relève de l'assainissement collectif ou non collectif. Ce document est établi par la collectivité en fonction de critères (contraintes d'habitats, caractéristiques des sols, enjeux sanitaires et environnementaux) afin que la solution retenue pour chaque secteur soit la plus avantageuse, tant pour la collectivité, que pour les particuliers.
- Un usager de l'assainissement non collectif devra payer lui-même les études et les travaux nécessaires à la mise en place de son

installation, ce qui représente un investissement conséquent (8000 € en moyenne). De la même manière, il devra prendre en charge l'entretien et le contrôle annuel de son installation qui sont une dépense directe pour lui.

- Un usager de l'assainissement collectif doit lui aussi investir pour réaliser les travaux de raccordement entre son habitation et le réseau collectif (2500 € en moyenne). Il contribue au financement, à l'entretien et à l'exploitation du système d'assainissement collectif via la redevance d'assainissement.

MA REDEVANCE, VA-T-ELLE AUGMENTER TOUS LES ANS ?

Non. Le tarif de la redevance a été fixé d'après une étude financière prospective sur 10 ans. Par conséquent, sauf situation exceptionnelle, le tarif restera inchangé sur cette période, à

condition que les communes restent investies dans l'entretien des stations pour en maîtriser les coûts. C'est un engagement de Terre d'Émeraude Communauté.

QUE PUIS-JE FAIRE POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ?

Je dois m'assurer que mon habitation soit bien raccordée au réseau public de collecte.

En effet, de nombreuses non-conformités sont dues à de mauvais raccordements des particuliers voire à l'absence de raccordement. Les eaux usées ne seront alors pas acheminées à la station pour

être traitées.

Le service assainissement de Terre d'Émeraude Communauté se tient à votre disposition pour vous apporter un appui technique pour la bonne réalisation de vos travaux de raccordement.

CITES DE CARACTERE DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ



Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à GUERIGNY (Nièvre) le 30 avril dernier, 3 nouvelles communes ont été admises au sein de l'association des Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté (CCBFC)

BAZOCHES (Nièvre) : cette commune de 181 âmes, possède un patrimoine architectural très riche avec notamment deux châteaux dont l'un classé, une église inscrite à l'inventaire des monuments historiques, une chapelle, des anciens manoirs, des anciens moulins... Sébastien le Prestre, Maréchal de Vauban, résida dans l'un des châteaux.



BAZOCHES est située au contact Morvan-Bourgogne par une double faille nord-sud. Le territoire de la commune présente les caractéristiques propres aux paysages du granite et du calcaire :

- à l'est de la faille, c'est la région granitique du Morvan caractérisée par ses forêts,
- à l'ouest, c'est le pays des Vaux d'Yonne dont les versants couverts de prairies plantées de chênes, confèrent au paysage la physionomie d'un parc à l'anglaise.

CHEVROCHES (Nièvre) : avec ses 164 habitants, CHEVROCHES est la plus petite commune du département de la Nièvre (321 hectares), située au bord du canal du Nivernais inauguré en 1841.



Outre l'église et les lavoirs, la commune a su réhabiliter la traversée du bourg en ayant pour objectif de mettre en valeur le bourg tout en gardant le caractère rural de celui-ci. Le territoire communal d'un point de vue urbanistique se décompose en deux parties :

- le site classé de l'ancien méandre fossile de l'Yonne,
- le site inscrit avec : le bourg, le hameau et la vallée de l'Yonne.

FILAIN (Haute Saône) : située à proximité de VE-SOUL, la cité de 240 habitants doit son nom à la résurgence de la source de la Filaine au milieu du village. Si le château fort de construction antérieure au XIV^{ème} siècle n'existe plus, un bel édifice renaissance, classé Monument Historique le remplace. Ses tours rondes datent du XV^{ème} siècle, tandis que les tours carrées ont été ajoutées au XVI^{ème}. Le château de Filain possède également une superbe cheminée dans l'ancienne salle des gardes et un mobilier et des boiseries très bien conservés.

Deux anciennes maisons fortes (ou maisons de maître) au centre du village témoignent elles aussi du passé, sans oublier l'église, reconstruite au XVIII^{ème} siècle, et qui abrite un ensemble de boiseries de style Louis XVI, un Christ aux liens et une Vierge de Pitié du XVI^{ème} siècle, des toiles et des statues des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.



Pour de plus amples renseignements sur le label et les communes adhérentes : <https://www.cites-caractere-bfc.fr>

RÉUNIONS DE QUARTIER

Dès le mois de février, les habitants des quatre quartiers et des hameaux ont été conviés pour un moment d'échanges avec les élus.

Dans un premier temps, les élus ont apporté les réponses aux questions sur des sujets divers que les Orgelétains avaient transmis en mairie. Dans un deuxième temps, les projets pour la commune leur ont été présentés. Enfin, les soirées se sont terminées par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Pour chaque quartier, des problématiques se sont retrouvées :

- Des sujets concernant la civilité :

- Les poubelles qui ne sont jamais rentrées et qui rendent difficile le passage des piétons sur les trottoirs.
- Le stationnement de voitures sur des emplacements destinés à la circulation des piétons : en bord de route près de la pharmacie, autour de la Grenette... alors que des places de parking à proximité sont libres.
- Le problème des chats errants : dans tous les quartiers, il y a des chats errants, une convention a été établie par la commune avec 30 millions d'amis pour attraper les chats, les stériliser et les relâcher. Cette opération est difficile à mettre en place. Aussi la commune aurait besoin de bénévoles pour attraper les trop nombreux chats sans réel domicile fixe. S'adresser en mairie.
- Le problème des déjections canines : il y a aussi des chiens errants mais pas seulement.

Certains propriétaires n'ont pas la correction de ramasser les crottes de leur animal domestique malgré la présence de distributeurs de sacs et de poubelles en nombre dans la commune.

Pour ces sujets, nous espérons pouvoir compter sur la civilité des habitants. L'intervention possible de la police intercommunale permettra de faire de la pédagogie dans un premier temps et de sanctionner.

- L'environnement :

- Déterminer le nombre de bacs à verre et éventuellement repérer les lieux où il y a un manque.
- Envisager des composteurs collectifs. Une commande de composteurs individuels a été effectuée en avril.

Ces sujets seront traités avec le SICTOM.

- La sécurité :

- La matérialisation de certains carrefours ou des passages piétons.
- Revoir l'emplacement de certains passages piétons.
- La vitesse excessive.

Ces sujets seront étudiés lors d'une étude de la circulation dans le bourg. D'autres problématiques, plus spécifiques à un quartier ou plus personnalisés ont été abordées. **Ces réunions seront renouvelées en 2023 mais en attendant, la mairie vous est ouverte et les élus vous accueillent, avec plaisir, tous les samedis matin entre 10h et 12h.**

COMITÉ CONSULTATIF PATRIMOINE

Plusieurs réunions de travail ont été organisées depuis la parution du dernier bulletin municipal.

Nous avons essentiellement travaillé sur l'église de Sézéria avec l'élaboration d'un document spécifiant la motivation des différents acteurs locaux quant à la sauvegarde de cet édifice.



A ce sujet, nous avons bon espoir de pouvoir récupérer les fonds « Bern » relatifs au premier loto du patrimoine. Suivront ensuite les

financements de la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de la région et du département ainsi que des fonds propres de la commune complétés par la recherche de mécènes (Entreprises et particuliers).

Il n'empêche que les membres du comité se sont déjà mis au travail dès février dernier pour effectuer les premiers travaux de défrichage des murs de la nef ainsi que du mur d'enceinte du cimetière. A ce titre, ce sont déjà plus de 700 heures passées sur le site par ces bénévoles qui ont par ailleurs effectué un travail remarquable. Le résultat est édifiant et mérite une visite des Orgelétains pour redécouvrir ce patrimoine trop longtemps laissé à l'abandon.

Concernant l'église de Sézéria, nous avons aussi travaillé sur l'élaboration de panneaux explicatifs qui seront posés sur site. Ils renseignent les promeneurs sur l'historique et les projets sur ce bâtiment. Nous avons aussi commencé à réfléchir sur l'élaboration d'un site internet dédié à cette église.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ORGELET

Une des promesses de campagne de la nouvelle équipe municipale était de mettre en place, au plus vite, un conseil municipal des jeunes afin de donner la parole à toutes générations y compris aux plus jeunes. Grâce à l'expérience du conseiller Alain Bride, à l'origine de la création du tout premier CMJ en 2001 avec Gérard Gay, le nouveau CMJ a vu le jour en décembre 2021.

**Composition du CMJ : 12 conseillers
4 du Collège et 8 de l'école élémentaire**

Le CMJ a été mis en place le 05 janvier 2022. Il aurait dû être installé beaucoup plus tôt mais le Covid-19 est passé par là !

Ont été élus

Maëlle VINCENZETTI-GLANTENAY *Présidente,
Mairesse des Jeunes*

Ilana TILAGONE *Vice-Présidente, Adjointe*

Maxime CLIQUE *Secrétaire*

Laura CLIQUE *Trésorière*

Louise ANSELME

Estelle BERNARD-DUC

Léa BERNARDOT

Mattéo CARDINAL

Amber LAAJELI MOHAMMADI

Louana NABET

Le CMJ est une association loi de 1901

Conseil d'administration adultes

Alain BRIDE *Président*

Maryline PANISSET *Vice-Présidente*

Laëtitia ROUSSEL *Trésorière*

Membres

Jean-Paul DUTHION

Patrick CHATOT

Nathalie CORON

Michel LIGIER

Un CMJ pour quoi faire ?

- Prendre en compte les enfants et les jeunes comme partenaires à part entière de la ville d'Orgelet.
- Offrir un cadre idéal aux jeunes Orgéletains pour s'exprimer, émettre des avis, être écoutés, faire des propositions,
- Leur permettre de participer à la vie sociale et civique et d'apprendre la citoyenneté en la pratiquant.

- Prendre conscience des droits et des devoirs du citoyen.

Les propositions et les projets pourront être dans des domaines très variés :

- l'environnement, l'éducation à la citoyenneté, la sécurité, le sport, les loisirs, la culture, l'Intergénérationnelle

Les projets à venir :

- Adapter le parcours santé (qui est sur Le Mont) aux enfants.
- Les cheminements doux dans la ville
- Organisation d'un vide-grenier
- Visite du Conseil Départemental
- Mise en place d'une bibliothèque partagée dans l'ancien Poids Public avec l'aide de M. Bourdy qui nous fera bénéficier de ses talents de menuisier.

LE RETOUR DE CARNAVAL À ORGELET

Le tout premier projet proposé par les membres du CMJ était la mise en place d'un carnaval.

Malgré un laps de temps assez court, tous se sont motivés afin de mener à bien ce projet et apporter un peu de gaieté dans notre village.

Opération réussie puisque plus de 200 personnes ont participé au carnaval. Après un grand défilé d'enfants, d'adolescents et d'adultes déguisés avec de belles couleurs dans les rues d'Orgelet, tout le monde s'est retrouvé à la salle de la Grenette pour assister à un spectacle de magie de l'artiste « Pep's » offert par le CMJ et apprécié de tous.

Cette belle journée s'est terminée par un goûter servi par les membres du CMJ qui pensent déjà à celui de 2023 avec des nouveautés !



Participation aux commémorations

Dans le cadre de leur participation à la vie sociale et civique, les jeunes du CMJ ont participé et participeront aux différentes cérémonies du souvenir. La première à laquelle ils ont assisté est celle du 19 mars, puis celle du 8 mai 1945, moment particulier puisqu'ils ont effectué une vente de Bleuets (petites fleurs bleues sous forme d'autocollants) le 8 mai 2022 dans les rues d'Orgelet. Par groupes de 2 ou 3 enfants accompagnés d'un adulte, ils se sont installés devant quelques commerces d'Orgelet pour effectuer cette vente. Ils ont été bien accueillis par les Orgelétains. Ils ont poursuivi avant la commémoration devant le monument.

Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins, les victimes du terrorisme et les soldats blessés en opération du maintien de la paix.

Tous les bénéfices de cette vente (298,38 €) ont été donnés à l'Association Nationale des Anciens Combattants qui vient en aide à ces personnes.

Cette opération sera proposée l'année prochaine et les années qui suivront.

Les jeunes s'engagent pour l'environnement

Le CMJ a participé au nettoyage de printemps le 09 avril, organisé par les Amis du Lac de Vouglans.



Huit jeunes accompagnés d'Alain BRIDE, Marilyne PANISSET et du Maire, Jean-Paul DUTHION ont participé au nettoyage de printemps malgré la neige et le froid.

Ils ont fait un grand tour, pendant plus de deux heures, en passant par le stade, le chemin des Alamans puis retour par le Mont Orgier.

Les enfants ont remarqué qu'il n'y avait pas trop de déchets et qu'ils se composent essentiellement de canettes et petites bouteilles.

A l'arrivée, ils ont apprécié le casse-croûte offert par la municipalité ainsi qu'un petit sac avec de petits cadeaux offerts par le SICTOM et les Amis du Lac.

Le CMJ visite le centre de tri

Suite à leur participation au nettoyage de printemps, les jeunes du CMJ ont découvert le Centre de Tri à Lons-le-saunier le 12 avril. Ainsi, 8 jeunes accompagnés de 7 adultes participaient à cette visite.



« Nous avons découvert où allaient les déchets que nous avons ramassés.

Dans un premier temps, nous avons bénéficié de petites explications en salle pendant une vingtaine de minutes : comment trier ? Que met-on dans le bac bleu (ou jaune), dans le bac gris, les bacs à « verre » etc.

Puis lors de la visite, nous avons pu voir arriver des camions, aussi bien remplis avec les bacs bleus que les bacs gris. Nous avons été impressionnés par les énormes quantités ! Nous avons pu voir également comment les déchets du bac gris étaient pris par une grosse pince avant d'être incinérés dans un immense four.

Puis découverte des chaînes de tri. Les déchets des bacs bleus sont déjà triés mécaniquement puis manuellement. Nous avons remarqué la pénibilité de ce travail et ainsi s'apercevoir que le tri n'était pas toujours bien fait dans les maisons ! On trouve de tout dans les 2 bacs ! Des choses qui devraient être emmenées directement dans une déchetterie ! » s'exprimaient les jeunes.

La visite s'est terminée par une explication sur le compostage.

Les enfants ont été très intéressés et sont rentrés, bien décidés à faire chez eux, bien plus attention au tri.

ENTREPRISES

La fromagerie du Mont Orgier médaillée d'argent au Salon de l'Agriculture 2022

C'était la fête cette année pour nos agriculteurs et la Coopérative Fromagère du Mont Orgier qui a obtenu une très belle médaille d'argent au Salon de l'Agriculture. Pour fêter comme il se doit l'événement, la fromagerie a réuni les sociétaires, les maires des communes du secteur ainsi que les partenaires associés au magasin et personnels le samedi 2 avril.

Le président, Olivier Gentelet, le maître fromager Cyrille Journaux et les personnels ont proposé des visites commentées aux personnes qui le souhaitaient afin de découvrir les différentes étapes de fabrication du fameux comté médaillé et des autres. Les visites se sont conclues par une allocution du président qui est revenu sur l'historique de la fromagerie du Mont Orgier qui a vu le jour en 1993, lors de la fusion de la Coopérative d'Orgelet et de Sancia. En 2010, c'est la Coopérative d'Arthenas qui est venue les rejoindre.

« Participer à un concours n'est pas simple. Cela demande énormément de travail en amont. Alors obtenir une médaille et plus encore la deuxième du podium est une très belle récompense que l'on doit à toute l'équipe : les onze salariés dont quatre vendeuses, qui tous les jours, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour l'entreprise. Cette récompense est aussi partagée bien sûr avec les

producteurs qui s'efforcent de livrer un lait de qualité en matière d'affinage. Je tenais aussi par la même occasion à féliciter aussi les fromageries voisines de St-Julien et d'Arinthod qui nous apportent pour Terre d'Emeraude Communauté un podium entier» développait le président.

Son mot de la fin s'adressait aux jeunes qui ont l'avenir devant eux et une filière comté qu'ils doivent protéger plus que tout. Ils ont tous les outils en main qu'il faut préserver pour conserver la qualité et le savoir-faire local.

Ce même jour, Rémi Hugonnet, arrivé à la fromagerie le 16 mai 2001, embauché comme caviste, était aussi à l'honneur, qui, après 20 ans à la fromagerie sans aucun arrêt de travail, faisait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Quelques chiffres de la Coopérative :

- › 7 millions de litres de lait conventionnels
- › 900 000 litres de lait bio
- › 20 exploitations.
- › 710 tonnes de comté produits par an.



Virginie Saussard, une Api'conseillère souriante et chaleureuse, nous dévoile les secrets de ses amies les abeilles



Depuis combien de temps exercez-vous ?

Je me suis lancée depuis novembre 2021, le 6 pour être plus précise lors de ma première réunion de lancement avec ma marraine Audrey qui est également une conseillère chez Secrets de miel. Indépendante, je propose de la vente à domicile. Je suis là pour conseiller les personnes qui recherchent du bien-être pour leur organisme, ainsi que pour la beauté du corps. Mon travail consiste également à leur faire découvrir, tester, goûter et sentir lors de réunions (Api'time) tous nos produits naturels français. Mais le plus important dans cette activité, c'est de passer un bon moment cocooning entre familles, amies/amis, collègues.

Est-ce en complément ?

Oui c'est un complément de revenus. Comme beaucoup de personnes, factures, loyer, carburant ... s'ajoutent à mes dépenses du mois. De plus, je connais une période de chômage partiel concernant mon activité principale (dont j'espère voir l'issue bientôt), et cela devenait nécessaire de trouver un complément de salaire. Cette activité était parfaite et me correspondait complètement.

Quel est le nom de l'entreprise ?

C'est « Secrets de miel ». Cette entreprise a vu le jour aux vingt-cinq ans de la fondatrice Élise H. au domaine apicole de Chezelles commune française située dans le département de l'Indre-et-Loire, en région Centre Val de Loire. J'apprécie beaucoup le côté indépendant de l'activité qui me permet de gérer mon temps, à mon rythme mais aussi de sortir de ma zone de confort.

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de vous lancer en tant qu'indépendante et notamment dans le miel et ses dérivés ?

C'est déjà le fait que j'adore le miel ! L'envie de découvrir le travail de nos abeilles, la curiosité des trésors de la ruche dont les quatre principaux : le miel, le pollen, la gelée royale et la propolis, mais également l'apithérapie qui est une médecine douce, un remède de nos grand-mères agissant en préventif pour renforcer et booster l'organisme. L'association des 4 trésors aux plantes, aux fruits et aux fleurs, contribuent à la fabrication de produits naturels pour le bien-être et la beauté de toute la famille.

Avez-vous en plus des projets ?

Je souhaiterais en effet que cela puisse devenir mon activité principale, avoir un ou plusieurs partenariats. J'aimerais bien par la suite participer à des salons de bien-être pour obtenir une petite place sur un rayonnage dans un magasin ou autre afin d'y exposer mes produits.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Virginie Saussard, api conseillère : 06 46 62 32 30
ou **virginie39270@gmail.com - www.secretsdemiel.com**

Le garage Masini a trouvé reprenneur et devient Modern Auto

Le 1^{er} avril dernier, une page s'est tournée pour le garage Masini qui a trouvé reprenneurs avec Angéline Ducrot et Gabriel Lefevre, prenant la relève d'Hervé et Frédérique Masini.

A l'occasion de cette passation, toute l'équipe avait convié famille, professionnels de l'automobile et fournisseurs au sein du garage. Beaucoup d'émotion durant cette soirée, surtout dans la voix d'Hervé Masini au moment de son allocution dans laquelle il revenait sur l'histoire familiale de ce garage. En effet, c'est le 1^{er} avril 1982, il y a 50 ans, qu' Hervé a repris le garage familial avec son frère Bernard qui était alors le gérant et lui le co-gérant. En 2018, Bernard ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Hervé qui devient le gérant. Entre 1948 à 1950, M. Albert Daloz et son épouse Simone montent le garage, sans oublier leur ouvrier Albert Vautrin. C'est le deuxième garage installé sur Orgelet. Jusqu'au 1^{er} avril 1973, M. Daloz en est le gérant, année où la reprise est faite par Jacques et entre ainsi dans la famille Masini. Les Masini étaient déjà connus sur Orgelet, la maman tenait également un commerce, un magasin de confection mercerie dans l'ancien petit Casino, en face de la mairie. Hervé et son frère sont sortis tous deux de l'école d'automobile de Gray, lycée Ferté en

1975 et en 1982, entrant en même temps que leur fin d'études dans le garage familial. Hervé avait alors 21 ans. C'est en 1991 que son épouse Frédérique rejoint l'entreprise pour s'occuper du secrétariat et de la station ainsi que Thierry Michaud, un cousin qui leur apportait sa solide expérience en carrosserie. Les deux frères effectueront toute leur carrière auprès de leur père au sein du garage.

Depuis quatre ans, Gabriel, jeune mécanicien automobile venant du Nord, est arrivé dans l'entreprise, riche de ses diverses expériences notamment chez Peugeot et ayant en projet la reprise du garage. Le jour de la passation est arrivé marqué d'émotion pour tous. Hervé est à la retraite tandis que son épouse Frédérique poursuit jusqu'au 1^{er} septembre 2022 prochain. D'ici là, elle continuera le secrétariat mi-temps qu'elle enseignera à Angéline, la conjointe de Gabriel. Thierry Michaud fidèle du garage restera également.

«Nous tenons à remercier l'ensemble de nos clients pour leur fidélité durant toutes ces années sans qui nous n'aurions pas pu pérenniser notre activité » concluaient Hervé et Frédérique.



La société CB2

Depuis la fin d'année 2021, une nouvelle entreprise s'est installée à la place de Sogena. Il s'agit de l'EURL CB2 avec pour gérant, Charles Brossier. L'entreprise a installé son siège social à Ceignes, dans l'Ain. L'entreprise de charpentiers propose ses services pour des renforcements de bâtiments type stade, aéroports, structure de haute IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

« Notre spécialité est de faire rentrer des poutres de fort tonnage dans des endroits inaccessibles à la grue. Pour cela, la plupart du temps, nous créons une structure primaire avec du matériel à mains plus légère. Les poutres finales sont suspendues et acheminées à leurs places définitives. Tous les outils de levée sont fabriqués à chaque fois sur mesure et adaptés à chaque chantier. L'acier est un matériau recyclable que l'on peut travailler à l'infini ce qui en fait sa particularité » explique Charles.

Pour devenir charpentier de haute voltage, Charles a travaillé au départ pour des particuliers. Il a eu l'opportunité de voyager à l'étranger afin de monter des structures spécifiques. La campagne de réhabilitation de bâtiments et structures vieillissantes et ne répondant plus aux normes et aux nouvelles exigences techniques et environnementales a fait que le marché en France et notamment en région parisienne s'est développé rapidement. « Le marché était là, il fallait y répondre. Le secteur du bâtiment en ce moment est en pleine expansion certes. La crise actuelle n'impacte quasiment pas le marché sur lequel est placée l'entreprise, car le carnet de commande reste bien rempli.

Cela s'ajoute aux problèmes de recrutement que ce secteur rencontre. Est-ce votre cas ?

« En effet. Nous subissons la même chose que nos collègues. Pourtant depuis la construction de la Tour Eiffel, le savoir-faire de l'ingénierie française du début du XXème siècle s'est toujours exporté».

Pourquoi avoir choisi Orgelet pour vous installer ?

Le gérant répond : « Un coup du hasard. La croissance de l'entreprise étant optimale, il me fallait trouver un bâtiment. J'étais donc en recherche active pour accueillir l'activité avec des machines qui demandent de la place et de la puissance. En région parisienne, il était hors de question de trouver quelque chose à un prix abordable, alors j'ai cherché du côté de l'Autoroute A1 et A6 afin de proposer une logistique proche d'un axe autoroutier. Là aussi les prix étaient élevés. J'ai alors pensé à l'Ain d'où je suis natif. J'ai effectué des recherches vers le Haut-Bugey et remonté en Bresse. Après deux ans et demi, en décembre 2020, j'ai pris la route d'Orgelet et en passant par-là, j'ai vu la pancarte. L'atelier correspondait tout à fait à ce que je recherchais. Et enfin j'ai pu acheter et peux à présent développer mon activité. On travaille essentiellement avec des majors de la construction. On a des chantiers nationaux mais aussi à l'internationale » précise le gérant.

Sept salariés travaillent au sein de l'entreprise qui est toujours à la recherche de personnes motivées qui ont envie de travailler et d'apprendre le métier. Ne pas avoir toutefois le vertige.



Plus de renseignements : CB2 12 chemin de l'Épinette 39270 Orgelet : 06 79 18 87 29.

Espace Fermetures devient Fenêtres Fermetures du Jura

Sébastien BOILLOT est le nouveau dirigeant de l'entreprise Orgelet Espace Fermetures depuis le 11 mai 2022. Orgelet Espace Fermetures deviendra très prochainement « Fenêtres Fermetures du Jura » qui sera en partenariat avec l'entreprise initiale de Sébastien BOILLOT, Fenêtres Fermetures du Doubs localisée à Lavans-Quingey dans le Doubs.

Les deux entreprises réunies comptent 21 collaborateurs certifiés réalisant les prestations de menuiseries (fenêtres, portes d'entrée en PVC, ALU, BOIS et Mixtes et fenêtre de toit) et aussi toutes les fermetures telle que volets, portes de garage, stores, portails, mais également moustiquaires, pergolas bioclimatiques. Elles sont certifiées RGE QUALIBAT et Velux pro.

Leur fournisseur principal est FenêtréA, pour toutes les menuiseries PVC, Aluminium et mixtes.

Le recrutement et la promotion interne sont privilégiés et de ce fait ils fidélisent leurs collaborateurs.

Orgelet Espace fermetures était déjà inscrit dans le réseau Expert FenêtréA, c'est pourquoi Sébastien BOILLOT a saisi l'opportunité de se développer dans le Jura avec pour but de dynamiser et développer l'entreprise afin de répondre à toutes les demandes de la clientèle du Jura et pouvoir diversifier les produits.

L'entreprise s'engage par ailleurs à fournir le sérieux dans les compétences, le savoir-faire et la réactivité. L'environnement fait partie également de ses priorités, à court terme Fenêtres Fermetures du Jura revalorisera ses déchets et adoptera sa propre autonomie en matière de traitement des fenêtres en fin de vie.



FENÊTRES FERMETURES JURA : 1 route des lacs - 39270 Orgelet
03 84 25 40 82 ou orgelet@espace@orange.fr
ou **<http://www.orgelet-espace-fermetures.fr/>**

PLEIN PHARES SUR NOS AGRICULTEURS

Lors d'une de nos réunions de quartier proposées en ce début d'année, un administré nous avait émis l'idée de faire un article sur les agriculteurs. Une idée qui nous a de suite conquis et pour laquelle nous avons décidé de consacrer notre « Plein Phare sur » de cette édition.

Rencontre tout d'abord avec Robert POLY, né le 20 septembre 1935, au sein de la ferme familiale située sur le hameau de Merlia, commune d'Orgelet, qui a bien voulu répondre à nos questions sur le métier d'agriculteur à l'époque.



Robert, cela fait 87 ans que vous vivez ici ?

Oui. J'ai seulement quitté le Jura une fois, pour faire mon service militaire qui a duré 28 mois. Après l'armée, je suis entré dans l'entreprise Hebert durant 37 années jusqu'à ma retraite. C'est au début des années 1960 que j'ai épousé Renée, d'origine bressanne, veuve avec une fille. Après la venue d'un enfant en 1962, nous nous sommes installés dans une maison que nous avons achetée en 1968 et dans laquelle nous avons eu la joie d'accueillir une fille en 1972. Après l'usine, j'allais aider ma sœur à la ferme quand il le fallait. C'est Jean-Pierre, mon garçon, qui a repris l'exploitation pour succéder à sa tante durant quelques années avant d'être obligé d'arrêter suite à un malheureux accident qui l'a empêché de continuer son activité à la ferme. Il a gardé deux ou trois bêtes par passion, ce qui lui permet d'avoir un petit revenu. Il distribue aussi le journal tous les matins dans les boîtes aux lettres.

L'agriculture, un domaine de prédilection ?

Dernier d'une fratrie de quatre enfants, j'ai toujours aidé mes parents au travail de la ferme ainsi qu'aux champs ; je les aidais aussi pour couper le bois de chauffage, ce que je fais toujours de nos jours. Bien des années plus tard, ma sœur Irène reprendra la ferme avec mes

parents. Dès ma naissance, j'étais dans la culture. Tout était manuel à l'époque. On allait au bois avec un passe-partout, une serpe et une hache. J'ai connu la charrue et les bœufs qui étaient utilisés pour faucher. Mon père quant à lui utilisait la faux pour les foins. Les bœufs allaient doucement, s'arrêtaient devant les roches. Les chevaux, eux, étaient plus vifs. Selon les endroits rocheux, caillouteux ou pas, les gens utilisaient les bœufs ou les chevaux comme à Chavéria. Dans les fermes à l'époque, on récoltait les pommes de terre, un peu de maïs (pour poudrer le pain), du blé. On vivait avec les produits de la ferme, comme le lait. On n'achetait que l'huile, le sucre, le café. Au début, les fermiers ou même les enfants menaient le lait dans les bouilles à la fromagerie d'Orgelet. A l'époque, les hivers étaient bien plus rudes et longs et la neige souvent présente. Elle ne fondait pas. Et lorsque, nous les enfants, de Merlia, nous arrivions à l'école, on faisait sécher nos chaussettes sur le poêle.

Combien de fermes pouvait-on recenser ?

Seize fermes, mais il y en a eu plus. Des petites fermes avec quelques bêtes pour vivre et quelques lopins de terre. Il y avait beaucoup d'entraide entre les paysans : le battage du blé, de l'orge, de l'avoine, ce qui donnait la moisson. Ils se retrouvaient et battaient pendant deux jours. Tout était rentré ensuite dans les granges sur le feneau, puis stocké et transporté au moulin dans des sacs. Le meunier faisait la farine, consommée pendant l'hiver. Ils n'avaient pas des hectares à faucher mais cela n'empêchait pas qu'ils se levaient à l'aube pour aller dans les champs. La Valouse passant par là, on pouvait trouver de nombreux moulins tout au long de son cours. Les livraisons de marchandises commençaient déjà. Par exemple au moulin de la Meuge, il y avait quatre ânes qui livraient la farine jusqu'à Chavéria notamment. On trouve un sentier après Merlia, appelé « La vie aux ânes ». De ces activités de l'époque restent quelques vestiges notamment les noms des lieux-dits.

Selon les saisons, comment se déroulaient vos journées ?

En hiver, ils soignaient les bêtes, allaient au bois, bricolaient ou réparaient le matériel, enchapelaient les faux et entretenaient les maisons. Les maisons avaient toutes des « bars ».

Ne pas se méprendre ! On ne parle pas ici de bar où l'on boit mais une protection en bois de la porte d'entrée. Le « bar » protégeait de la pluie et de la neige. Dans certaines régions comme en Bresse et même dans l'Ain, il n'y en avait pas car ils avaient construits de grands avant-toits où pendait le maïs qui séchait.

Dès le mois de mars, le travail à l'extérieur revenait. Et il y avait la foire aux bestiaux tous les huit mars à Orgelet et le vingt-quatre de chaque mois pendant la période des beaux jours du printemps à l'automne.

La mécanisation est passée par là ?

Oui, c'est bien mais ça va trop vite. On est dépassé. Ce n'est plus la même agriculture. Les petits agriculteurs de l'époque n'ont plus rien à voir avec ceux de maintenant. Encore heureux que par chez nous, ce ne sont pas d'énormes fermes même si maintenant les agriculteurs forment des GAEC qui restent heureusement raisonnables. Le peu qu'ils avaient, c'était à eux et surtout ils en prenaient soin. Ils n'avaient pas autant de soucis comme actuellement. On était mieux avant. On n'avait rien mais on était bien. On vivait sans courir toujours après quelque chose.



De Merlia à Sézéria, il n'y a qu'un pas !

Nous sommes ici au GAEC de la chapelle chez Nicolas et Emeline BARSU, producteurs de lait à comté bio, tous deux originaires de Chavéria (et Chatagna).

Depuis combien de temps êtes-vous installés ici ?

Nicolas depuis 2008 et Emeline depuis 2019 qui a pris la relève après le départ des associés de Nicolas. Au départ, nous n'étions ni l'un ni l'autre issu du monde agricole. Après mon service militaire (Nicolas) où j'avais passé différents permis, j'ai intégré la société de transports Girod à Orgelet en 2000, en tant que routier. Emeline quant à elle, a été employée commerciale au Super U d'Arinthod durant quatorze ans. Tous deux ont depuis toujours été attirés par l'agriculture et l'élevage, cela n'était pas un hasard.



Quelles sont les problématiques les plus récurrentes que vous rencontrez ?

Aujourd'hui, le climat est vraiment l'enjeu d'avenir qu'on ne peut pas maîtriser et dont il faut essayer d'intégrer dans notre quotidien des actions. Soit c'est la sécheresse ou soit il y a de l'eau en quantité énorme mais qui inonde mais pas en profondeur, ne nourrit pas les nappes phréatiques. Il y a aussi des pathologies plus fréquentes. Sans oublier les conséquences du climat sur les animaux qui eux aussi souffrent de ces conditions qui peuvent les affaiblir. Le fait de se faire remplacer est toujours difficile. Il y a un manque énorme en service de remplacement que l'on retrouve d'ailleurs dans tous les domaines encore plus de nos jours. Ce métier est en constante évolution autant dans le domaine administratif que climatique où il faut s'adapter sans cesse.

Comment est composée votre exploitation ?

Nous avons 209 hectares répartis principalement sur et autour de Sézéria et Chavéria. Notre cheptel est composé de 80 vaches laitières de race Montbéliarde productives et de 180 bêtes en tout. Les génisses sont gardées pour remplacer les vaches réformées et les veaux mâles sont plutôt destinés à l'engraissement donc vendus. Nous livrons notre lait à la Coopérative du Mont Orgier d'Orgelet.

Comment se déroule une journée type d'un agriculteur en 2022 ?

Cela dépend des saisons.

Une journée débute à 5h45 (lever à 4h45). Tous

les jours de l'année, la traite et les soins des animaux auxquels se rajoutent selon les saisons, le nettoyage des bâtiments et du matériel, alors qu'au printemps et en été, ce sont les travaux divers dans les champs qui nous appellent. Le soir, la traite débute en général vers 16h45 et dure entre 1h et 1h15. Chez nous, elle se fait par TPA (Traite Par l'Arrière). C'est un métier passion avant tout où on ne compte pas ses heures mais qui nous apporte beaucoup. C'est très enrichissant de travailler avec du vivant.

Quelles sont les contraintes d'un lait à comté ?

Nous avons un cahier des charges très exigeant de qualité auquel nous devons répondre en plus pour nous de la réglementation bio qui vient se rajouter, ce qui nous permet de produire un fromage de qualité

Comment on traite un champ bio ?

On sème, on pratique un désherbage mécanique en automne et au printemps si les conditions le permettent puis on récolte. Nous ne laissons jamais de terrain nu pour limiter les maladies, nous effectuons des rotations de culture avec différentes espèces d'une année sur l'autre.

Pour finir, nous pouvons affirmer que travailler en couple est très intéressant dans le sens où on partage beaucoup de choses. Composer la vie de parents et d'agriculteurs n'est pas forcément évident mais il faut savoir jongler et prendre du temps pour chaque poste. – « Heureusement pour cela, nous sommes épaulés par nos familles respectives » et moi par mon mari » - ajoute Emeline.



Orgelet chez les ESSEIVA

Depuis 28 ans, la famille ESSEIVA s'est installée Grange Magnin en couple sur une exploitation agricole.

A cette époque, ils ont la chance de s'installer sur un parcellaire groupé avec un bon potentiel de production qui leur a permis de perdurer tout en continuant d'évoluer notamment en matière de mise aux normes, de réglementation...

Tout en travaillant, ils ont laissé une place importante à leur famille, ayant élevé quatre enfants qui ont bien profité de cette vie en plein air au contact des animaux et de la nature où tout le monde avait sa place et où ils ont pu apprécier d'être à proximité d'Orgelet et ses différents services.

Leur cheptel est composé de 55 vaches laitières Montbéliardes et les génisses. Comme beaucoup

d'exploitants du coin, le lait est récolté pour la Coopérative Fromagère du Mont Orgier d'Orgelet.

Ils ont choisi de travailler avec du vivant, un vrai choix. Il faut aussi composer avec la météo qui se complique de plus en plus mais aussi à une administration toujours plus envahissante et une économie volatile due à une spéculation momentanée qu'ils espèrent voir disparaître et revenir à la normale. Ils restent positifs et confiants.

A ce sujet, auriez-vous quelques conseils à donner à un jeune qui viendrait s'installer ? « Nous sommes heureux de voir arriver de jeunes familles. Cela nous rappelle notre parcours. Qu'ils en profitent bien, cela passe si vite ! ».



Sur Orgelet, le GAEC Richemond

Nous sommes ici au GAEC Richemond chez Sébastien et Patricia Richemond, ainsi qu'Adrien et Jérémy, leurs fils, tous associés et producteurs de lait à comté, livrant à la Coopérative du Mont Orgier. Sébastien et Patricia sont tous deux issus du milieu agricole. Originaires de St-Amour et motivés par le cadre et l'environnement d'Orgelet et sa région qui correspondaient à leurs attentes. Ils sont en 2011 sur Montjouvant où ils exploitent une ferme ainsi qu'une autre sur Orgelet, anciennement Raphael Uny.

Nés dans ce milieu ils l'ont choisi tout naturellement. Forts de leurs expériences acquises auprès des parents, ils en font leur métier. Mais bien entendu, pour le pratiquer, il faut l'aimer.

A ce sujet, qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

L'indépendance que l'on y trouve et le travail en pleine nature et bien entendu les animaux.

Combien de bêtes possédez-vous ?

Nous avons deux-cents vaches au total avec les génisses dont une centaine de vaches laitières qui produisent le lait à comté. Cela peut paraître beaucoup lorsque l'on parle d'une centaine mais rapporter au nombre d'associés, ce chiffre est normal. On exploite 250 hectares.

La ferme est composée d'une stabulation aire paillée dans laquelle les vaches évoluent librement, une salle de traite 2X6 (2 quais x 6 postes de traite). Sur Orgelet, ce sont les génisses qui s'y trouvent, elles aussi sur aire paillée. Toutes les génisses sont gardées pour devenir à leur tour des vaches laitières et les veaux mâles sont vendus à 15 jours.

Quand un veau naît, cela correspond à un bébé. Au bout de trois semaines, il devient génisse ou broutard (adolescence) puis une vache ou un taureau.

Pour exploiter les 250 hectares, le matériel de fenaison et de culture est utilisé. La fenaison concerne tout ce qui est fourrage tandis que le matériel de culture sert au travail du sol avec des cultures de : blé, orge, méteil, en autoconsommation. C'est-à-dire que tout ce que nous produisons est pratiquement autoconsommé par le bétail.

600 000 litres de lait sont produits par an, référence plaque verte qui sont gérés par le Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté (CIGC) qui est une entité importante pour défendre la filière en tous points.

De nos jours avec le climat, nous devons sans cesse nous adapter ainsi qu'au contexte économique.

Vous avez la chance d'avoir vos deux fils à vos côtés. Adrien et Jérémy, qu'est-ce qui vous a motivés en 2019 et 2020 d'entrer dans la GAEC ?

On a toujours vécu dans le métier. L'élevage et le lait à comté, c'est une filière plus sûre, plus rémunératrice qui motive ainsi que le travail avec des nouvelles technologies et une innovation constante.

On évolue tout le temps avec ce métier. Travailler avec du vivant n'est pas toujours prévisible mais tellement enrichissant !



Retour à Merlia

A propos de jeunesse, un jeune couple est arrivé pour reprendre l'EARL de Merlia appartenant à Claude Jacquier.

Rencontre avec Elina Goudeau et Pierre Viennet, originaires de Haute-Saône, 26 et 27 ans, leur fille Naéva, 5 ans et Manoé, le petit dernier qui vient d'avoir six mois.



Ils se sont rencontrés il y a dix ans au lycée agricole de Dannemarie-sur-Crête, à côté de Besançon. Dès lors, ils ont eu l'envie de reprendre ensemble une ferme. Elina est née dans ce milieu avec des grands-parents et des parents agriculteurs. Après avoir visité plusieurs fermes dans le Jura, qui était un choix, ils se sont décidés à s'installer sur Merlia.

« On s'est dit que ce serait super de se lever tous les matins pour aller travailler avec une telle vue ! Notre priorité était aussi d'être proche d'une commune comme Orgelet et ses nombreux services sans oublier le lac et les pistes de ski. On est loin de nos familles mais on aime les accueillir dans la maison qui est grande et du coup ils peuvent profiter du cadre. Nous sommes associés en tant que couple en GAEC. Il y a eu tout de même une belle évolution notamment pour les femmes exploitantes agricoles qui sont du coup plus couvertes ».



Quelles sont les prédestinations de votre exploitation ?

Le lait à comté avec un cheptel de 50 vaches laitières. Nous aussi, comme les autres, sommes coopérateurs de la Coopérative Fromagère du Mont Orgier. Nous exploitons 130 hectares. Avec cette exploitation, Elina qui avait déjà commencé une activité de lait de jument en transformation agro-alimentaire, a ramené le cheptel ici. Nous avons une dizaine d'équidés. La traite est différente. En amont des marchés, Elina traite ce dont elle a besoin pour la réalisation des transformations alimentaires qu'elle va proposer sur les marchés : gaufres, crêpes... Ces gourmandises sont très appréciées. Le lait de jument consommé ressemble à du végétal au goût noisette. C'est un débouché de plus pour la filière comtoise.

Vous vous êtes installés en 2021 quittant une filière pour une autre ?

Oui on a quitté un secteur où les agriculteurs sont plus exploités qu'exploitants. Donc arriver dans une filière comté est vraiment agréable. On est bien entourés, suivis, organisés et c'est du bonus quand on s'installe. Et surtout on peut vivre décemment de l'élevage. D'autant plus que nous avons été accompagnés et soutenus par Claude Jacquier dans la transmission de son exploitation.



Le contexte économique actuel est un peu pesant ?

Nos charges fixes aussi bien que nos charges opérationnelles ont augmenté bien sûr. Il y a beaucoup de facteurs qu'on ne maîtrise pas. Le fait d'évoluer dans un environnement sain que l'on peut partager en famille nous conforte dans ce choix de vie. Cet été, le samedi 23 juillet, un concours « modèle et allure » de chevaux comtois aura lieu à côté du stade municipal où l'on pourra retrouver les éleveurs de chevaux comtois du secteur, avec parmi les éleveurs, Elina et Pierre.

D'autres exploitants sont en cours d'installation. La commune leur souhaite bien entendu la bienvenue et une belle réussite.

LA PAROLE EST AUX COLLÉGIENS

Les élèves de 3^{ème} du collège d'Orgelet, portés par leurs enseignants, ont créé une pièce de théâtre

Durant plusieurs mois, neuf élèves de 3ème du collège d'Orgelet ont travaillé sur la réalisation d'une comédie dramatique abordant avec humour noir voire glaçant la condition de la femme et des Français en général, dans cette période quelque peu floue de l'après-guerre. Rencontre avec des élèves investis par leur travail :

Comment vous est venue cette idée ?

C'est sur la base du volontariat que nous nous sommes inscrits à la rentrée, dès septembre dernier au club théâtre. Nous nous sommes retrouvés les lundis, mardis et vendredis midi pour travailler le projet. Le théâtre nous a permis de découvrir son environnement avec la mise en scène, la distribution des rôles et le travail de diction indispensable ainsi que celui de mémorisation. Nous étions encadrés par Mme Jeannerot, professeure de lettres classiques et M. Bergonzi, professeur d'histoire géographie.

Comment est née votre pièce de théâtre ?

Au fil du temps, les personnages sont apparus en fonction de leurs propositions, avec ensuite les accessoires, costumes, décors, sons et lumières et tout ce qui touche la régie. Ce

spectacle répondait à une double ambition car il répondait au sujet du concours national de la Résistance et de la Déportation dans la catégorie « création » et nous a permis de nous préparer pour l'épreuve finale orale du brevet DNB. Et puis au point de vue contemporain, elle était plus que jamais actuelle car elle faisait écho aux questionnements et luttes autour de l'égalité des sexes, de la justice ou de la difficile notion de liberté et parle aussi de relations avec l'autre, du besoin de communiquer, de se dire les choses humainement sans recourir à la violence.

Quelles ont été vos lignes directrices et vos inspirations ?

Nos professeurs souhaitaient que le thème des « épurations sauvages » soit traité. C'est un sujet trop succinctement abordé en cours d'Histoire d'ordinaire. C'est là que le théâtre s'est imposé comme une évidence. Nous nous sommes très vite arrêtés sur la pièce de Jean-Philippe Daguerre, Le Petit Coiffeur, qui aborde ce sujet à travers l'exemple des femmes surnommées « les poules à boches » accusées de « collaboration horizontale » par le biais de la fameuse photographie de Capa La Tondue de



8 des 9 élèves de 3^{ème} ayant créé leur propre création de la pièce de théâtre « Le petit coiffeur ».

Chartres ». Nous en avons réalisé une création tout à fait unique et nous nous sommes servis de notre travail en cours d'histoire également pour ajouter et incarner deux nouveaux personnages. Nous avons deux enjeux : celui de jouer devant un public dans la salle de la Grenette et celui d'être filmé durant notre projet et notre pièce par un réalisateur indépendant, Christian Roch, qui a travaillé pour TF1. C'est la production du film qui sera en effet proposé au jury du Concours. A ce jour, nous savons que nous avons gagné un prix mais pas encore lequel.

Les neuf élèves ont eu la chance d'être invités par le dramaturge, M. Daguerre pour participer à la représentation du « Petit Coiffeur »

Dans la suite de ce projet, les neufs élèves se sont rendus au théâtre Bernard Blier de Pontarlier le jeudi 14 avril. Ils ont pu ainsi assister à la représentation du « Petit Coiffeur », pièce écrite et mise en scène de Jean-Philippe Daguerre, actuellement en tournée dans toute la France. Elle a reçu dernièrement une prestigieuse nomination aux Molières 2022. Cette sortie, tout à fait fortuite, a pu avoir lieu grâce à

l'extrême générosité du dramaturge. En effet, les professeurs, Mme Jeannerod et M. Bergonzi lui avaient écrit pour le remercier humblement pour son texte engagé et profondément ancré dans les questionnements de notre époque. Ils lui ont aussi présenté leur projet sous la forme d'un reportage vidéo, réalisé par Christian Roch, et relatant la journée de répétition et de représentation ainsi que les grands enjeux historiques mis en avant pour répondre au sujet du concours.

A leur grande surprise, M. Daguerre, ému par la démarche, a invité les élèves et leur professeur au spectacle. A l'issue de la représentation, la troupe a remercié publiquement les élèves et les professeurs pour ce projet pédagogique innovant formant d'abord les « spectateurs de demain ». Ils les ont ensuite invités à un temps d'échanges en aparté à l'issue duquel ils ont pu immortaliser le moment par une grande photographie des deux troupes, enfin réunies. Une soirée riche en émotions et souvenirs, rendue possible par l'humanité et la générosité de M. Daguerre et sa troupe !



POUBELLES

Arrêté municipal portant prescriptions relatives à la propreté et à la salubrité publiques sur le territoire communal.

Cet arrêté pris par Monsieur le Maire de la ville d'Orgelet, vise notamment à réglementer le dépôt des poubelles ménagères sur la voie publique.

Les bacs bleus et marrons sont à déposer la veille au soir du jour de collecte défini par le SICTOM, donc pour la Commune d'Orgelet, un dépôt le lundi soir pour un ramassage le mardi matin.

Ils doivent être rentrés dès la fin de la collecte et au plus tard le soir du jour de passage du SICTOM, c'est-à-dire le mardi soir.

Les élus locaux comptent sur le civisme de chacun pour garder notre commune propre et accueillante.

La Police Intercommunale est chargée du respect de cet arrêté et est susceptible de procéder à des verbalisations en cas de non-application de ces règles de bonne conduite, dès la semaine 31.



L'arrêté complet est disponible sur demande au secrétariat de mairie.

COMMÉMORATION

L'appel du 18 juin : une cérémonie suivie d'une remise de médailles à des jeunes

C'est une cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin par le Général de Gaulle un peu particulière cette année que la commune d'Orgelet avait organisée. En effet, une assistance venue nombreuse était réunie devant le monument aux morts dès 11 heures ce dimanche 18 juin. En présence d'élus, personnalités dont le secrétaire général de la Préfecture du Jura, Justin Babilotte, de la députée Danielle Brulebois, du président de Terre d'Emeraude Communauté, Philippe Prost ainsi que les représentants d'associations d'anciens combattants du Souvenir Français et de la FNACA, avec MM. Jean Carron et René Gindre, des représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, du Conseil Municipal des Jeunes, la population et la Batterie Fanfare d'Orgelet, le maire, Jean- Paul Duthion a débuté son allocution suivie de celle du Secrétaire Général de la Préfecture avant le dépôt de trois gerbes.

Deux jeunes Orgelétains sur trois, Bastian Rodrigo et Alice Vulpillat, ont été mis à l'honneur pour acte de bravoure

La cérémonie achevée, le maire a appelé deux jeunes de l'assistance, Bastian Rodrigo et Alice Vulpillat qui sont venus le rejoindre. C'est avec émotion que tous deux ont reçu une médaille honorifique ainsi qu'un présent pour le geste de bravoure qu'ils avaient eu le mardi 23 février 2021. Ce jour-là, ils étaient accompagnés d'Hugo Girardet, un 3^{ème} jeune qui ne pouvait

pas être présent ce jour mais qui recevra ses honneurs ultérieurement. Ce 23 février 2021, un drame survenait Place du Bourg de Merlia à Orgelet, Antoinette Vaillant, âgée de 95 ans, figure locale très appréciée, décédait des suites de ses brûlures. Quelques instants plus tôt, entendant retentir la sonnerie d'un détecteur de fumée, Bastian Rodrigo, 19 ans, domicilié en face de chez la victime, Alice Vulpillat et Hugo Girardet ont ciblé d'où venait la sirène et aperçu derrière les vitres de la cuisine de Mme Vaillant, à l'étage, beaucoup de fumée. Très vite, ils se sont organisés, Alice donnant une alerte claire et posée aux secours, tandis qu'avec une grande prudence, les garçons cassaient un carreau de la porte d'entrée pour parvenir à déverrouiller la porte et entrer pour sauver Antoinette. Malgré leur vivacité, la victime était décédée à l'arrivée des secours. Un drame pour toute la commune et aussi pour ces jeunes, qui ont vécu une telle situation. « *Nous sommes donc ici pour honorer votre courage et la détermination dont vous avez fait preuve ce jour-là ainsi que votre vivacité d'esprit à réagir sont un repère exemplaire pour votre génération et forcent l'admiration de tous* » a-t-il annoncé. Les familles des deux jeunes étaient présentes bien entendu et leurs regards échangés avec leurs enfants en disaient long sur leur fierté.

En 2022, Alice travaille à l'EHPAD d'Orgelet, Bastian est en recherche de travail en interim. Si quelqu'un souhaite le contacter : 07 69 26 78 42.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Une nouvelle boutique arrive cet été sur Orgelet pour la saison estivale 2022

Il s'agit de la boutique éphémère du collectif des artisan-e-s de la Petite Montagne

Le collectif des artisan-e-s, porté par l'association des Artisans de la Petite Montagne a vu le jour, unis dans une même volonté de transmettre leurs savoir-faire manuels et montrer l'abondance des talents jurassiens. Ayant pour projet la création d'une boutique éphémère sur Orgelet, ils ont contacté la municipalité pour une ouverture durant la saison estivale. L'ensemble des élus s'est positionné pour une réponse favorable. Le lieu visé par le collectif était le local des anciennes pompes funèbres Cordier, au 3 place de l'église, pourvu d'une très bonne visibilité. Pour les artisan.e.s et artistes de la Petite Montagne, ce projet est aussi une aventure humaine : « Certes, c'est avant tout un projet professionnel mais aussi humain. Cette boutique a été créée par 16 personnes de manière collégiale qui la gèrent ensemble. Chaque membre met ses ressources disponibles en temps, compétences et matériel au service du collectif pour donner naissance à un lieu à notre image : convivial, spontané, nourri par l'envie de créer du lien. Que ce soit en comptabilité, aménagement, décoration, communication, animation ou coordination, tout le monde y a mis du sien » rapporte Sixtine Gauthier, une des artistes du collectif.

C'est cette dernière qui a peint le mur extérieur de la boutique pour la rendre bien visible. Le résultat est là sans équivoque, attirant bel et bien le regard et la curiosité de s'aventurer vers ce lieu.

Autres services proposés à la boutique : un dépôt de pain tous les jeudis avec le Fournil de Lucile de Cressia.

Pour le collectif, ce projet est une sorte de tremplin. Qui sait, si tout fonctionne bien, une nouvelle ouverture pourra être prévue pour les fêtes de fin d'année ? Et voir plus !

Inauguration le vendredi 17 juin

La boutique a été officiellement inaugurée le 17 juin dernier en présence d'élus qui ont assisté à un concert d'ouverture de saison avec le groupe Resist'ants, dont Philippe Touat, un des artisans du collectif qui produit l'encens vendu à la boutique, fait partie, accompagné d'autres musiciens et chanteurs. L'apéritif était offert par le collectif sous les petits arbres autour de l'église, Bruno de la « Bête à Bois » avait mis à disposition du public des jeux en bois de sa fabrication. Le public était au rendez-vous malgré la chaleur écrasante.





Ce que l'on peut trouver entre autre dans la boutique : de la céramique, de la broderie d'art, des fringues & accessoires, des collages prêts à poster, de la bijouterie & joaillerie, de la photographie animalière, du mobilier & objets design, de la vannerie sauvage, des peintures & illustrations, des articles en cuir, de la poterie, du mobilier en bois massif, des articles aciers & bois, des encens naturels et artisanaux, de la terre polie et cuite au feu de bois, des inventions & créations de jeux en bois. De quoi satisfaire tous les goûts, se faire plaisir ou offrir.

LES ARTISTES ET ARTISAN·E·S D'ART QUI EXPOSENT :

Céramique - *Lesliecéramique*
Fringues & accessoires - *Crapul*
Broderie d'art - *Myrtille Broderie*
Poterie - *L'Atelier de la Barbastelle*
Collages prêts à poster - *Milena Erez*
Bijouterie & joaillerie - *Tchatcha Bijoux*
Photographie animalière - *Samy Berkani*
Mobilier & objets design - *Eben'création*
Mobilier bois massif - *Sculpture Générale*
Vannerie sauvage - *Nathalie la Zarzoteuse*
Peintures & illustrations - *Sixtine Gauthier*

Articles acier & bois - *L'Atelier de l'Arbre Lune*
Encens naturels et artisanaux - *Le Bois d'Encens*
Inventions & créations de jeux en bois - *Bête à Bois*
Terre polie et cuite au feu de bois - *Aurélié l'Argiliste*
Articles en cuir ceintures - *Les Bretelles de Barnaboules.*

Plus d'infos :

Boutique éphémère des artisan.e.s de la Petite Montagne :
3 place de l'Eglise 39270 Orgelet.

Les dates d'ouverture :

du 17 juin au 15 septembre 2022.

Les horaires :

Lundi : 16h-21h ;
Mardi, Mercredi, Jeudi : 10h-12h / 14h-18h ;
Vendredi, Samedi : : 9h-12h / 14h-18h.

Facebook :

@Boutiquedesartisan.esdelapetitemontagne

Instagram

@boutiqueartisanspetitemontagne ;

contacts :

Sixtine Gauthier: 06 65 03 97 26
ou Samy Berkani: 06 72 66 40 46
ou boutiqueartisanspetitemontagne@gmail.com



BRASSERIE L'ORIGINE DU MONDE

La brasserie l'Origine du Monde change d'endroit et se trouve à présent dans la zone industrielle au 10 chemin des Alamans

Depuis plusieurs mois, des travaux étaient en cours dans l'ancien local de l'entreprise Vernier. Les acheteurs, Nadine Labelle et Philippe Paillard y ont organisé durant tout le week-end du 18 et 29 juin des portes ouvertes de leur nouvelle brasserie toujours intitulée « L'Origine du Monde ».

Installés sur Orgelet depuis 2016, le couple avait alors démarré son activité de brasseur. Au fil du temps et des nouvelles créations de bières artisanales, le succès était là. Cherchant depuis de nombreux mois un nouveau local, l'opportunité s'est présentée. « Nous avons rénové l'intérieur et mis à notre goût. Pour l'ensemble, nous avons fait appel à des entreprises locales. Nous tenons à remercier Terre d'Emeraude Communauté ainsi que la Région qui nous ont soutenus avec des subventions nous permettant d'aboutir notre projet » précisent-ils.

Des portes ouvertes à l'Origine du Monde très festives

Ce sont des portes ouvertes festives auxquelles les visiteurs ont eu droit avec tout d'abord le samedi, des visites guidées et commentées de la brasserie dans une ambiance conviviale et aussi musicale puisque trois concerts étaient organisés avec Coralie Labelle, la fille des gérants accompagnée de Mario Brusa, duo guitare-chant, Motis, groupe local et Les Rollers Causters de Lons-le-Saunier.

« Nous avons aussi penser à la restauration en faisant appel à un food-truck local et aussi aux plus jeunes. A ce sujet nous remercions

également l'Adapemont qui nous a prêté des jeux en bois et aussi la commune d'Orgelet qui nous a mis à disposition une scène mobile » ajoutaient les deux gérants.

Le lendemain dimanche, les visites guidées et commentées de la brasserie se poursuivaient avec cette fois, pour agrémenter, un petit marché composé de sept producteurs locaux.

Pour se restaurer avec gourmandise cette fois, c'était Yvain, le chevalier de la crêpe qui régalaient. Au total, sur les deux jours, plus de cinq-cents personnes sont venues.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes (vente directe à la brasserie le mercredi et le vendredi de 16h à 19h) et seront élargis pour la saison estivale juillet-août.

Des projets ? Oui prochainement l'utilisation d'une encaneuse afin de mettre la bière dans des canettes, ce qui permettra une meilleure conservation encore notamment pour les bières houblonnées.

A noter qu'Yvain le chevalier de la crêpe viendra deux vendredis en juillet et août.

Pour suivre les actualités de la brasserie : page Facebook Brasserie l'Origine du Monde

Des paniers de légumes biologiques provenant de la ferme Terra Luna seront proposés tous les mercredis à la brasserie de 18h à 19h à partir de juillet. Plus d'informations : Ophélie : 06 25 05 22 74 ou opheliesebban@gmail.com

Terra Luna maraichage avec Ophélie et Louka est installé sur Néglià, à Arinthod.



CAPITALE MONDIALE DU VÉLO COUCHÉ EN JUILLET 2022

Le vélo couché

Au salon du vélo de Genève en 1893, l'ingénieur suisse CHALLAND présentait un nouveau type de bicyclette qu'il qualifiait avec ironie de bicyclette normale car à son avis le pilote était installé de manière beaucoup plus ergonomique que sur les autres vélos. Charles Mochet créa son premier « vélocar » à deux roues, composé de roues de 50 cm de diamètre, d'une longueur de 146 cm et doté d'un siège ajustable dans les années 30.



Depuis cette époque le vélo couché a évolué en profitant des avancées technologiques.

Ces vélos sont maintenant construits avec différents matériaux, acier, alu, bois, bambou, carbone, ils peuvent avoir deux roues, trois roues, quatre roues, ils utilisent tous les composants des vélos traditionnels sauf la selle !

Vélo couché



Trike



Hand bike



Vélobobile



Ces différents types de vélos peuvent être utilisés pour les compétitions, les loisirs, les trajets quotidiens, les voyages, les longues distances et même pour battre des records de vitesse. (133,78km/h sur 200m lancés, 91.556 km dans l'heure, 1223 km en 24h)

Un vélo couché en route pour le Cap Nord



Orgelet en juillet 2022

L'amitié est souvent un moteur à beaucoup de choses, Alain est un ami de Stéphane Pierrel et lors d'une de ses visites dans le Jura il a pu découvrir les petites routes, les beaux paysages et comme il est un membre de l'Association Française de Vélocouché il a proposé à Stéphane d'organiser les Championnats du Monde de Vélos Couchés à Orgelet.

Avec l'accord des instances internationales et celles des différentes communes concernées, après validation des parcours le projet amical de Stéphane et Alain est devenu un projet collectif des élus et des associations d'Orgelet, de Moutonne et de Rothony.

L'association Française de Vélocouché



Association Française de Vélocouché

C'est une association nationale qui groupe un peu plus de 250 adhérentes et adhérents, le siège social peut changer en fonction de la localisation de son président. (actuellement dans la Drôme)

Leurs adhérents pratiquent le vélo couché sous toutes ses formes, compétitions, trajets journaliers, voyages, longues (voir très longues) distances.

L'association est affiliée à l'UFOLEP et à la FFVélo. Elle organise des rassemblements (vélorizons), des Brevets de Randonneurs Mondiaux, des compétitions et elle est engagée dans différents projets autour du vélo.

Les championnats du Monde de Vélos Couchés

Ils sont organisés tous les ans par une association d'un pays, Angleterre, Allemagne, Pays Bas, Italie et France, plus de 10 nationalités devraient être représentées par plus d'une centaine de compétiteurs.

Saône dans le Doubs en 2014, Nandax dans la Loire en 2019 précèdent Orgelet pour l'AFV.

Le programme :

Vendredi 15 juillet 2022

Orgelet - Centre sportif de Bellecin

A partir de 8h contrôle administratif et technique
La course de côte :

2 montées de 2,700km au départ du bord du lac

Samedi 16 juillet

Orgelet - Moutonne

Les épreuves de vitesse :

200m lancés

Le km départ arrêté

Dimanche 17 juillet

Orgelet – Rotheronay

Le critérium

100 km

Les à côtés

Vendredi 15 juillet : toute la journée au Centre Sportif de Bellecin

Présence des revendeurs vélos couchés, et rencontres informelles mais conviviales avec les organisateurs et les compétiteurs

Samedi 16 juillet :

Moutonne :

Buvette au départ des épreuves de vitesse

Orgelet :

Salon du Vélo Couché – Parking de la salle polyvalente –

Présence des revendeurs, exposition des vélos des compétiteurs et des constructions amateurs.

Il sera possible de faire des essais.

Buvette avec restauration rapide.

Repas à la salle polyvalente à 19h30 avec animation musicale pendant le pot de l'amitié.

Attention réservation obligatoire avant le 3 juillet au 03 84 25 41 37 poste 1

Dimanche 17 juillet :

Orgelet – Départ fictif des compétiteurs

Rotheronay :

Buvette et restauration

Présence des revendeurs

Proclamation des résultats avec animation musicale.

Et après ces championnats, il y aura encore des vélos couchés toute la semaine du 18 au 24 juillet, car l'AFV a proposé à ses adhérents compétiteurs et bénévoles de découvrir notre belle région pendant une vélorizon JURA. Le camping de La Faz sera le point de convergence.



Les organisateurs se sont efforcés de choisir des parcours qui occasionnent le moins de gêne possible pendant le déroulement des épreuves. Merci de votre compréhension, ils vous donnent rendez-vous en juillet en espérant vous voir très nombreux pour découvrir le vélo couché et encourager les compétiteurs.

Toutes les informations sur ces championnats sur le site :

www.afvelocouche.fr



TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal en référence à l'article L2121-27-1 du CGCT

Depuis des années, la direction de La Poste dégrade le fonctionnement du Service Public à Orgelet pour exercer une pression sur la municipalité afin de remplacer le bureau de poste par une agence postale communale.

Malgré l'opposition de plusieurs élus, le conseil municipal a entériné la fermeture du bureau de Poste d'Orgelet, ainsi que la vente du bâtiment au profit de la Poste, alors que l'immeuble est propriété communale, comme le stipule la convention signée en 1960.

La majorité municipale est complice de cette casse du Service Public.



François Bonneville

LISTE MAJORITAIRE

Humilité et responsabilité

L'équipe majoritaire a fait le choix de se soumettre à une éthique de responsabilité, c'est-à-dire être responsable de ses choix et poursuivre son chemin dans le domaine de l'action.

Certes, ce chemin est bien plus austère que de suivre l'autoroute de convictions néo-populistes.

Notre chemin d'humilité est ponctué de réalisations concrètes. C'est avec lucidité et responsabilité que nous nous donnons la capacité d'avancer en prenant le temps de rassembler pour préserver l'intégrité de ce qui nous unit en société.

Nous n'abandonnons pas nos convictions, nous tenons nos promesses, nous avançons avec lucidité et rationalité. Notre chemin est pavé d'embûches : lourdeurs et/ou contraintes administratives, textes législatifs punitifs, contexte géopolitique, etc. Et que dire des « fast news » ou discours d'instrumentalisation utilisés à des fins anxigènes.

Nous subissons tous ces aléas sans courber l'échine plus que de raison. Bien que les délais de réalisation des projets soient allongés, bien que l'on subisse l'inflation des coûts des matières premières et des travaux, jusqu'à 30% d'augmentation, nous nous efforçons de trouver des solutions porteuses d'espoir pour l'avenir.

Malgré toutes ces contraintes, les projets ont avancé, ils ont dû évoluer. La phase opérationnelle du projet de réhabilitation du centre va engendrer quelques désagréments pour nombre d'entre nous, mais c'est à ce prix que se construira le devenir de notre cité.

Moderniser notre cité, la rendre plus accueillante et agréable à vivre, redynamiser son centre bourg, œuvrer avec et pour nos concitoyens, leur apporter des services auxquels ils n'ont pratiquement plus accès (création d'une agence postale communale par exemple), etc., sont autant d'engagements que nous continuerons à défendre à travers chacune de nos actions.

Jean-Paul Duthion, Stéphane Pierrel, Marilyne Panisset, Patrick Chatot, Nathalie Coron, Yves Lanis, Michel Ligier, Rachel Bertschy, Alain Bride, Sébastien Gronowski, Justine Maron, Pauline Ponsot, Catherine Remack, Laetitia Roussel, Claude Salvi.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE D'ORGELET

2 rue du Château
03 84 35 54 54

Horaires :

lundi au vendredi :

9h-12h / 14h-17h

Fermée le samedi MAIS

permanence des élus
de 10h à 12h

LA POSTE

Horaires susceptibles d'évoluer :

Lundi à vendredi :

9h-12h / 13h30 -16h30.

Samedi et dimanche fermé

SANTÉ

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

3 Rue du Mont Orgier

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

03 84 25 68 25

Dr Bernard CAULE :

caule.bernard@mmp-orgelet.fr

Dr Sylvie ROBBY :

robbysylvie@mmp-orgelet.fr

Dr Isabelle TURLOTTE :

turlotte.isabelle@mmp-orgelet.fr

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Pauline MILLET

07 81 51 94 92

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Catherine GORGE

03 84 25 84 69

06 98 92 02 42

catherinegorge39@gmail.com

ORTHOPHONISTES

Floriane THOMAS

03 84 43 51 48

Vicky BAILLY

03 84 43 51 48

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Nathalie BENOÎT-BOURSIER

Fanny GRENIER-LOPIN

03 84 44 74 09

gfanny39@hotmail.fr

SAGE-FEMME

Christelle PELTIER

06 46 26 13 88

PODOLOGUE

Claudine COCHU

06 28 58 07 58

MEDECIN GENERALISTE

Frédérique CLAVEL

3, place des prés catelins

03 84 25 41 76

clavel@aricia.fr

INFIRMIERES LIBÉRALES

5 Place du colonel Varroz

39270 ORGELET

03 84 47.03.08

cabinet.infirmier39.orgelet@laposte.net

Martine GUYGRAND

Adeline BOURDON

OSTÉOPATHES

Alice WELTER

rue Cadet Roussel

03 84 73 97 93

Lucie GAGLIANO

4 Rue de l'église

06 68 95 81 76

VÉTÉRINAIRES

Chemin des Allamands

03 84 35 52 17

PHARMACIE

5 Bis Place du Colonel Varroz

03 84 25 40 92

HÔPITAL PIERRE FUTIN (EHPAD)

4 rue des Prés Millats

03 84 35 02 02

S.I.A.D. (Soins infirmiers à domicile) :

03 84 25 48 00

AMBULANCES - TAXI - VSL RICHARD ET FILS

8 Avenue Lacuzon

03 84 25 40 24

CABINET DU MONT ORGIER

1 rue du Montorgier

KINÉSITHÉRAPEUTE

PÉDICURE

03 84 35 56 26

DENTISTES

03 84 25 41 99

SOCIAL

FOYER LOGEMENT INTERCOMMUNAL :

Rue du Bourget

CIAS :

03 84 25 41 13

Résidence Autonomie :

03 84 25 48 27

A.D.M.R

7 Avenue de Franche-Comté

03 84 35 54 32

ASSISTANTE SOCIALE

03 84 87 13 13

CROIX ROUGE

3 place Marnix

03 84 24 50 89

permanence le samedi 9h-11h

SECOURS CATHOLIQUE

22 Grande Rue

Permanence les 2^{èmes} et 4^{èmes}

mardis du mois de 9h30 à 11h30

ou sur rendez-vous

06 45 19 40 29

(responsable locale).

ÉDUCATION ENFANCE

ECOLE ELEMENTAIRE

6 Chemin du Quart

03 84 35 52 66

ECOLE MATERNELLE

6 Chemin du Quart

03 84 25 43 18

COLLEGE MICHEL BREZILLON

8 Grande Rue

03 84 25 40 66

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE :

4 chemin du Quart

39270 Orgelet

03 84 25 41 13

contact@ccorgelet.com

Pôle Clairvaux les Lacs

03 84 25 23 90

accueil@cc-pays-des-lacs.fr

Pôle de Moirans en Montagne :

03 84 42 61 20

info@jurasud.net

Pôle petite montagne :

03 84 48 07 78

ccpetitemontagne@petitemontagne.fr

MEDIATHEQUE

8 bis, grande rue

03 84 24 83 05

mediatheque@ccorgelet.com

RAMI

03 84 25 54 02

ram.orgelet@mutualite-39.fr

ACCUEIL DE LOSIRS

Magali GOYET (Directrice)

et Hugo NEILZ (Directeur adjoint)

03 84 25 44 09

alsh@ccorgelet.com

POINT I

09 70 71 77 05

pointi@ccorgelet.com

PLANNING DES ANIMATIONS ESTIVALES

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU	CONTACT
JUILLET				
10	Concours Pétanque	Volley Club	Sous l'Orme	06 78 74 41 00
10	Test Chrono Vélo	Vél' Haut Jura	Stade municipal	06 77 84 41 27
11	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
13	Bal populaire	Amicale Pompiers	Stade municipal	
13	Feux d'artifice	Municipalité Orgelet	Stade municipal	03 84 35 54 54
15 au 17	Championnat du Monde Vélocouché	Association Française de Vélocouché	Centre sportif Bellecin Orgelet /Moutonne / Rothonay	06 09 32 62 48
18	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
20 au 24	Festival Bouche à Oreille	Adapemont	Sous l'Orme	03 84 85 47 91
23	Concours Chevaux de trait Comtois	Association des éleveurs locaux	Stade municipal	06 21 51 44 60
25	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
30	Trail Volodalen du Jura	Volodalen Solidaire	Centre sportif Bellecin	06 86 71 83 92

AOÛT

1	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
8	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
14	Orgelet Cité en Fête	Municipalité	Adapemont Centre Bourg	03 84 35 54 54
14	Feux d'artifice	Municipalité Orgelet	Stade municipal	03 84 35 54 54
14	Bal populaire	Jura Lacs Foot	Stade municipal	06 87 43 82 47
10 au 16	Fête foraine	Municipalité	Sous l'Orme	03 84 35 54 54
15	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
22	Marché Nocturne	Force Plus Production	Place du marché	06 50 38 27 38
28	Concert Musique Baroque	Saisons Baroques du Jura	Eglise	06 84 82 56 83

SEPTEMBRE

17	Initiation Billard Français	Billard Club Lédonien	Espace Marie Candide Buffet	06 44 74 67 44
----	-----------------------------	-----------------------	-----------------------------	----------------

*Bel été
à vous tous !*